

BFT AUREUS

Rapport annuel Mars 2018

OPCVM de BFT INVESTMENT MANAGERS

Société de gestion : BFT INVESTMENT MANAGERS

Sous déléataire de gestion comptable en titre : CACEIS FUND ADMINISTRATION FRANCE

Dépositaire : CACEIS BANK

Commissaire aux comptes : KPMG AUDIT

Sommaire

Pages

Caractéristiques de l'OPC	3
Compte rendu d'activité	4
Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	15
Informations spécifiques	21
Informations réglementaires	22
Certification du Commissaire aux comptes	26
Comptes annuels	30
Bilan Actif	31
Bilan Passif	32
Hors-Bilan	33
Comptes de Résultat	36
Annexes aux comptes annuels	37
Règles et méthodes comptables	38
Evolution de l'actif net	44
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	55
Inventaire	57
Annexe(s)	64
Caractéristiques de l'OPC (suite)	65

Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

BFT AUREUS

Classe P - Codes ISIN : (C) FR0012903250, (D) FR0012903268

OPCVM de droit français géré par BFT Investment Managers, société de Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Monétaire

En souscrivant à BFT AUREUS - P, vous investissez dans des titres de créance (obligations, titres de créance négociables, etc.) et dans des instruments du marché monétaire (certificats de dépôt, billets de trésorerie, etc.) dont l'échéance maximale est de 2 ans.

L'objectif de gestion du fonds est d'obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à l'Eonia capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, après prise en compte des frais courants. Cependant dans certaines situations de marché telles que le très faible niveau de l'EONIA, la valeur liquidative du fonds pourra baisser de manière structurelle et affecter négativement son rendement, ce qui pourrait compromettre l'objectif de préservation du capital du fonds.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne, en euros et en devises, des instruments du marché monétaire de haute qualité en tenant compte également de leur durée de vie résiduelle. Ces titres sont choisis au sein d'un univers d'investissement déterminé préalablement selon un processus interne d'appréciation et de suivi des risques. Pour évaluer la qualité de crédit de ces instruments, la société de gestion peut se référer, lors de leur acquisition, de manière non exclusive, aux notations de catégorie « investment grade » des agences de notation reconnues qu'elle estime les plus pertinentes ; elle veille toutefois à éviter toute dépendance mécanique vis-à-vis de ces notations durant toute la durée de détention des titres.

Les titres en devises sont totalement couverts contre le risque de change.

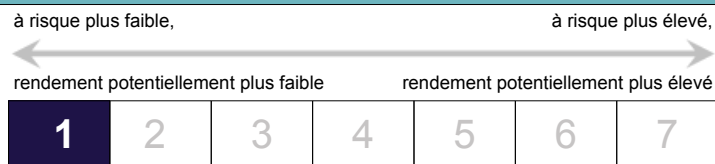
Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront être utilisés à titre de couverture.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du fonds sont systématiquement réinvestis pour la part C créée le 31 août 2015. Le résultat net du fonds est intégralement redistribué sous forme d'acomptes trimestriels et les plus-values nettes réalisées du fonds sont réinvesties ou redistribuées sous forme d'acomptes trimestriels sur décision de la société de gestion pour la part D créée le 31 août 2015.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

La durée de placement recommandée est de 1 jour à 1 mois.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce fonds reflète principalement le risque du marché monétaire euro sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.

Compte rendu d'activité

Avril 2017

Durant le mois d'Avril, tout le monde avait à l'esprit les élections françaises et le risque politique associé. En effet, la percée de J-L Mélenchon dans les sondages a fait craindre un nouveau coup de théâtre avec un deuxième tour où s'affronteraient les deux partis d'extrême droite et d'extrême gauche. Ce qui a rendu fébrile les marchés concernant la France en particulier, mais aussi concernant tous les pays du sud de la zone, voire de la zone euro dans sa globalité. Ainsi les investisseurs sont restés prudents concernant les émissions de ces pays, et c'est avec soulagement que les marchés ont accueilli la qualification de E. Macron, apaisant ainsi les esprits en faisant baisser la volatilité. Le début de mois a aussi été marqué par les commentaires de la BCE qui a voulu rassurer les marchés sur les perspectives de taux bas. Mais le risque politique demeurera présent dans les mois qui viennent avec des élections anticipées au Royaume-Uni en juin, la suite des élections françaises avec les législatives aussi en juin et la réforme électorale qui doit être mise en place en Italie d'ici la fin de l'année. Nous constatons pour des banques françaises de premier rang des spreads inchangés sur le mois, avec des niveaux moyens de Eonia - 2 bps sur un horizon de 6 mois, et de Eonia + 8 bps sur un an. Nous privilégions toujours le segment bancaire de maturité 12 à 24 mois qui continue d'offrir le meilleur couple rendement /risque. Nous maintenons notre stratégie d'une sensibilité crédit élevée afin de bénéficier du portage le plus élevé possible compte tenu d'un environnement de taux négatifs. Nous sommes restés prudents en sensibilité compte tenu des incertitudes politiques durant tout le mois, mais avec les déclarations récentes de certains gouverneur de la BCE, nous initions une remontée progressive. Ainsi à fin avril AUREUS affichait une durée de vie moyenne plus importante ce mois de 243 jours.

Mai 2017

Après avoir catalysé tous les esprits durant les quatre premiers mois de l'année, le risque politique s'est largement atténué avec l'élection en France d'Emmanuel Macron. Et un regain de confiance s'est abattu non seulement sur la France, mais aussi sur toute l'Europe, avec des alliances au sein de la zone Euro qui apparaissent plus fortes. Avec un risque politique qui s'est estompé et des fondamentaux qui ne cessent de surprendre positivement en Europe, la BCE devrait réviser en hausse ses prévisions de croissance et changer légèrement son communiqué. Les risques pourraient être désormais qualifiés d'équilibrés. Mais bien que le risque déflationniste soit écarté, l'inflation reste toujours largement en dessous de son objectif avec un Flash CPI à 1.4% pour le mois de mai. La normalisation de sa politique monétaire ne se fera pas dans l'immédiat, et donc l'annonce de la préparation de la sortie du QE ne se fera certainement pas avant la fin de l'été. Mais le risque politique refait surface notamment avec la déclaration de M. Renzi concernant son souhait de tenir les élections en septembre 2017 et non en février 2018. A cela on peut ajouter des élections anticipées au Royaume-Uni en juin, et la suite des élections françaises avec les législatives qui se tiendront aussi en juin. Nous constatons pour des banques françaises de premier rang des spreads inchangés sur le mois, avec des niveaux moyens de Eonia - 3 bps sur un horizon de 6 mois, et de Eonia + 5 bps sur un an. Nous privilégions toujours le segment bancaire de maturité 12 à 24 mois qui continue d'offrir le meilleur couple rendement /risque. Nous maintenons notre stratégie d'une sensibilité crédit élevée afin de bénéficier du portage le plus élevé possible compte tenu d'un environnement de taux négatifs. A fin mai AUREUS affichait une durée de vie moyenne plus importante ce mois de 214 jours.

Juin 2017

Lors de sa réunion du mois de juin la Fed a décidé une hausse de ses taux directeurs, avec un objectif de taux d'intérêt des Fed funds entre 1,00% et 1,25%, mais aussi l'annonce de la stratégie de la banque centrale pour réduire la taille de son bilan. Mais lorsque l'on lit le compte rendu de cette réunion, on peut discerner des dissensions entre les différents membres du FOMC quant à la politique à mener compte tenu de certains facteurs (inflation en recul, dollar trop faible notamment) pouvant être susceptibles de compromettre la poursuite de la normalisation de cette dernière. Les investisseurs vont maintenant attendre l'intervention de Mme Yellen devant le congrès américain, le 12 juillet prochain, pour son traditionnel rapport semi-annuel sur la politique du Fed et la prochaine réunion du FOMC qui se tiendra les 25 et 26 juillet. Dans la zone euro, les résultats d'enquêtes et les statistiques d'activité confirment, mois après mois, l'amélioration de la conjoncture. Cela ne signifie pas, pour autant, que des tensions inflationnistes importantes vont se développer rapidement. Ainsi les marchés restent frileux et sont attentifs à toute annonce permettant de prévoir une évolution dans la politique menée par la BCE.

Nous constatons pour des banques françaises de premier rang des spreads inchangés sur le mois, avec des niveaux moyens de Eonia - 3 bps sur un horizon de 6 mois, et de Eonia + 5 bps sur un an. Nous privilégions toujours le segment bancaire de maturité 12 à 24 mois qui continue d'offrir le meilleur couple rendement /risque. Nous maintenons notre stratégie d'une sensibilité crédit élevée afin de bénéficier du portage le plus élevé possible compte tenu d'un environnement de taux négatifs. A fin juin AUREUS affichait une durée de vie moyenne plus importante ce mois de 244 jours.

Juillet 2017

En juillet, les marchés se sont focalisés sur les politiques monétaires de la BCE et de la Fed dans un contexte d'inflation en repli à 1,3% en Zone Euro et à 1,6% aux Etats-Unis. Aucun changement de politique monétaire n'a eu lieu en juillet mais les banquiers centraux sont apparus plutôt « dovish ». Après la poursuite de la tendance haussière sur les taux qui a amené le 10 ans allemand jusqu'à 0,62%, les taux se sont retournés et le 10 ans allemand est revenu autour de 0,5%. Les annonces des banques centrales sont donc attendues pour septembre/octobre. Pour la Fed il s'agira d'annoncer le plan de réduction de son bilan. Pour la BCE, les investisseurs attendent des précisions sur l'évolution du QE en 2018. En ce qui concerne le marché du crédit, le mois a été plutôt positif dans son ensemble. Les dettes corporate se sont bien comportées, soutenus par les résultats trimestriels des entreprises globalement satisfaisants. En fin de mois, la liquidité et le marché primaire ont commencé à se réduire avec la trêve estivale. Nous constatons pour des banques françaises de premier rang des spreads quasiment inchangés sur le mois, avec des niveaux moyens de Eonia - 3 bps sur un horizon de 6 mois, et de Eonia + 4 bps sur un an. Nous privilégions toujours le segment bancaire de maturité 12 à 24 mois qui continue d'offrir le meilleur couple rendement /risque. Nous maintenons notre stratégie d'une sensibilité crédit élevée afin de bénéficier du portage supérieur compte tenu d'un environnement de taux négatifs. A fin juillet AUREUS affichait une durée de vie moyenne plus importante ce mois de 219 jours.

Août 2017

Le mois d'août fut relativement calme. Peu de nouvelles vinrent ébranler la passivité des marchés qui ont préféré attendre la rentrée des banquiers centraux en septembre. Ni M. Draghi ni Mme Yellen n'ont saisi l'opportunité du rendez-vous de fin août à Jackson Hole pour délivrer des messages particuliers en amont des comités de politiques monétaires de septembre. La BCE a seulement montré quelques signes de préoccupation envers la montée de l'euro, ce qui a temporisé sa progression rapide pour finir le mois sous les 1,20. La Corée du Nord fut l'un des principaux éléments d'attention, faisant remonter temporairement la volatilité des marchés, mais sans entraîner de signes de stress durables ni de mouvement de fuite vers la qualité sur les taux. Le risque politique est légèrement réapparu en zone euro. Même si les élections en Allemagne devraient être sans surprise, l'Italie présente beaucoup plus d'incertitudes, notamment après les déclarations provocantes de M. Berlusconi sur une devise italienne parallèle. Enfin, aux Etats-Unis, le plafond de la dette va être atteint en septembre et cela pourrait être une source de volatilité supplémentaire même si le scénario principal demeure celui d'un accord pour un nouveau relèvement. Nous constatons pour des banques françaises de premier rang des spreads inchangés sur le mois, avec des niveaux moyens de Eonia - 2 bps sur un horizon de 6 mois, et de Eonia + 5 bps sur un an. Nous privilégions toujours le segment bancaire de maturité 12 à 24 mois qui continue d'offrir le meilleur couple rendement /risque. Nous maintenons notre stratégie d'une sensibilité crédit élevée afin de bénéficier du portage le plus élevé possible compte tenu d'un environnement de taux négatifs. A fin août AUREUS affichait une durée de vie moyenne plus importante ce mois de 233 jours.

Septembre 2017

Les marchés attendaient les comités des banques centrales en septembre, Fed et BCE essentiellement, pour réajuster leurs anticipations et donc les niveaux de valorisations. Comme on pouvait s'y attendre la BCE a confirmé qu'elle projetait de réduire son programme d'achat en 2018, et de son côté la Fed a confirmé la perspective d'une hausse de taux en décembre et la réduction de ses réinvestissements dès le mois octobre. L'inflation sous-jacente a encore ralenti aux USA et en zone euro (à 1,3 et 1,1% respectivement), ce qui évite aux banques centrales de devoir durcir leurs politiques monétaires, au-delà du processus en cours (pour la Fed) ou à venir (pour la BCE) de sortie progressive de leur assouplissement quantitatif. Les statistiques économiques ont continué de surprendre positivement en septembre, dans l'ensemble des pays avancés, et la dynamique industrielle reste forte au vu des niveaux toujours très élevés des PMI manufacturiers.

Aux Etats-Unis, les cyclones qui ont affecté le sud du pays devraient avoir un impact limité sur la croissance, alors qu'en revanche la perspective d'un accord sur la réforme fiscale (avec notamment la réduction du taux d'imposition pour les entreprises) commence à prendre forme entre les républicains et les démocrates. En Zone Euro, la reprise s'est confirmée au T2 et les enquêtes de confiance restent très bien orientées en Allemagne/France comme en périphérie, justifiant de revoir en hausse à 2% la croissance pour cette année. Le résultat des élections allemandes, bien que conforme aux attentes avec la réélection de Mme Merkel, laisse toutefois une incertitude quant à la composition de la coalition qui gouvernera le pays et à son orientation plus ou moins pro-européenne. Nous constatons pour des banques françaises de premier rang des spreads inchangés sur le mois, avec des niveaux moyens de Eonia - 2 bps sur un horizon de 6 mois, et de Eonia + 5 bps sur un an. Nous privilégions toujours le segment bancaire de maturité 12 à 24 mois qui continue d'offrir le meilleur couple rendement /risque.

Octobre 2017

Le mois écoulé s'est caractérisé par de bonnes données macro-économiques et des résultats d'entreprises supérieurs aux attentes. La publication des PIB du 3ème trimestre aux USA (+3% en rythme annualisé, après +3,1% au T2), comme en Zone Euro (+0,6% en rythme séquentiel, après +0,7% au T2) et en France en particulier (+0,5%, après +0,6%), a confirmé la dynamique positive qui se poursuit dans les économies avancées. Les indicateurs avancés des deux côtés de l'Atlantique, comme en Asie, montrent que la conjoncture devrait rester bien orientée en cette fin d'année. Le FMI a d'ailleurs relevé ses prévisions de croissance mondiale pour 2017 et 2018, en soulignant que l'embellie actuelle était la plus solide depuis 10 ans par son ampleur géographique. La faiblesse persistante de l'inflation salariale, en dépit de l'amélioration du marché du travail qu'engendre cette reprise économique généralisée, permet toujours aux banques centrales de normaliser très progressivement leur politique monétaire. A l'issue du dernier FOMC de fin octobre, la Fed a pris acte de la solidité de l'économie américaine et laissé entendre qu'elle poursuivrait à un rythme modéré son resserrement monétaire. La probabilité d'une nouvelle hausse du taux des Fed Funds de 25 bps en décembre prochain avoisine 100%. La BCE a clarifié le devenir de son programme de « quantitative easing » en réduisant de moitié ses achats mensuels à 30 mds ? à partir de janvier prochain mais en le prolongeant d'au moins neuf mois et en annonçant également le réinvestissement systématique des titres arrivant à maturité sans indication d'échéance. Nous constatons pour des banques françaises de premier rang des spreads inchangés sur le mois, avec des niveaux moyens de Eonia - 2 bps sur un horizon de 6 mois, et de Eonia + 5 bps sur un an. Nous privilégions toujours le segment bancaire de maturité 12 à 24 mois qui continue d'offrir le meilleur couple rendement /risque. Nous maintenons notre stratégie d'une sensibilité crédit élevée afin de bénéficier du portage le plus élevé possible compte tenu d'un environnement de taux négatifs. A fin octobre AUREUS affichait une durée de vie moyenne en baisse ce mois de 197 jours.

Novembre 2017

Les statistiques économiques, notamment les enquêtes de confiance auprès des entreprises et des ménages (PMI, ISM, IFO, INSEE.), sont restées bien orientées en novembre. Elles continuent de surpasser le consensus sur les économies avancées et restent supérieures aux attentes dans l'ensemble des pays émergents. Elles traduisent une amplification de la croissance mondiale qui dépasse le rythme annuel de 4% et qui, du fait de l'accélération des échanges internationaux et de la reprise des investissements qui en découlent, devient plus solide et durable. La zone euro, en particulier, a continué de surprendre positivement avec une amélioration qui se généralise à l'ensemble des pays comme des secteurs (industrie, services et construction). La rapide remontée du taux d'utilisation des capacités de production, proche de 85%, stimule le besoin d'investissement. La marge de progression du crédit et des emplois reste par ailleurs élevée au regard d'un output gap toujours négatif en zone euro. La volatilité sur les marchés financiers est restée très faible sur le mois écoulé. Celle-ci a toutefois évolué en tenant compte des perspectives de concrétisation de politique sur la réforme fiscale de Donald Trump. Ce dernier pourrait par ailleurs influencer l'ampleur du processus de normalisation monétaire de la Fed et donc l'évolution des taux longs et du dollar US. Les anticipations d'inflation sont restées quasi inchangées, avec une inflation sous-jacente qui a cessé de reculer aux USA et qui reste faible en zone euro (toujours inférieure à 1%). Nous constatons pour des banques françaises de premier rang des spreads inchangés sur le mois, avec des niveaux moyens de Eonia - 2 bps sur un horizon de 6 mois, et de Eonia + 5 bps sur un an. Nous privilégions toujours le segment bancaire de maturité 12 à 24 mois qui continue d'offrir le meilleur couple rendement /risque. Nous maintenons notre stratégie d'une sensibilité crédit élevée afin de bénéficier du portage le plus élevé possible compte tenu d'un environnement de taux négatifs.

A fin novembre AUREUS affichait une durée de vie moyenne en baisse ce mois de 180 jours.

Décembre 2017

La conjoncture macroéconomique mondiale est restée bien orientée en cette fin d'année et cette embellie concerne l'ensemble des zones géographiques. Les indicateurs d'activité dans le secteur de l'industrie, en zone euro et aux Etats-Unis, ont dans un cas continué de progresser ou sont restés sur des niveaux élevés. La vigueur du commerce mondial et la bonne tenue des prix des matières premières ont également bénéficié aux principales économies émergentes qui renouent progressivement avec la croissance. Le feuillet de la réforme fiscale, finalement adoptée par le Congrès Américain, a constitué la principale source d'attention des marchés d'actifs risqués. Ces incertitudes ont eu pour conséquence de générer de courts épisodes la volatilité ; toutefois celle-ci est restée très contenue sur l'ensemble du mois de décembre. Côté européen, la victoire du parti indépendantiste Catalan a eu un impact à peine visible sur les « spreads » périphériques. A contrario les avancées réalisées sur la négociation du Brexit ont temporairement permis de dissiper les nuages qui planaient au-dessus du Royaume-Uni. Du côté des banques centrales, les dernières réunions n'ont créé aucune surprise. L'embellie économique actuelle leur permet de poursuivre leur stratégie de normalisation très progressive de leur politique monétaire, avec un rythme d'autant plus mesuré que l'inflation ne montre pas encore de véritables signes de remontée. Notons par ailleurs que les anticipations d'inflation sont restées quasi inchangées en cette fin d'année. Il en résulte le maintien des taux longs à des niveaux bas et une faible volatilité sur les marchés de change et d'actions, ce qui contribue d'autant à rendre l'environnement économique et financier favorable à court terme. Quant aux banques, et plus précisément des banques françaises, les émissions se sont raréfiées entraînant des niveaux qui n'ont que peu de signification compte tenu des volumes. Ceci s'explique par le fait que leurs besoins en liquidités, et particulièrement en cette fin d'année, est très faible. A fin décembre AUREUS affichait une durée de vie moyenne en baisse ce mois de 193 jours.

Janvier 2018

La conjoncture économique reste très bien orientée en ce début d'année. Le FMI a, de nouveau, révisé en hausse ses prévisions de croissance mondiale pour les deux années à venir (+0,2% à 3,9%). La Chine continue de surprendre positivement avec une hausse du PIB qui s'est maintenue au T4 à 6,8% (en glissement annuel) et qui, sur l'ensemble de l'année dernière, a augmenté pour la première fois depuis 2011 à 6,9% (après 6,7% en 2016) en dépit des efforts réalisés pour réduire les excès de capacité de production et d'endettement. La reprise cyclique en zone euro se poursuit également à un rythme plus soutenu qu'attendu, de même qu'au Japon. Par ailleurs, la réforme fiscale qui vient d'être approuvée aux Etats-Unis pourrait avoir des effets positifs à court terme sur le climat de confiance et l'activité économique. Ce surcroît de croissance explique le regain de nervosité qui s'est manifesté sur les marchés de taux et de change, d'autant qu'il s'est conjugué avec une remontée inattendue des cours du pétrole. Il fait craindre, en effet, malgré la persistance d'un faible niveau d'inflation, des attitudes moins accommodantes des grandes banques centrales, notamment de celles qui sont encore loin d'avoir normalisé leur politique monétaire comme la BCE et la Banque du Japon. Cet affaiblissement du dollar américain, malgré la remontée programmée des taux directeurs de la Fed, renforce les perspectives de rebond des économies émergentes mais pourrait contrarier celles de la zone euro si parallèlement la hausse $\$/\$$ devait se poursuivre. Quant à la BCE, son langage est resté assez « dovish », et une remontée de ses taux directeurs ne devraient pas se faire avant la fin du « quantitative Easing ». Concernant les émissions des banques françaises de premier rang, les spreads sont toujours aussi bas, avec des niveaux moyens de Eonia - 2 bps sur un horizon de 6 mois, et de Eonia +5 bps sur un an. A fin janvier AUREUS affichait une durée de vie moyenne en baisse ce mois de 203 jours.

Février 2018

Le sentiment des investisseurs a été partagé, le mois dernier, entre la perspective d'une normalisation accélérée des politiques monétaires face à la montée du risque inflationniste outre-Atlantique avec la réforme fiscale en voie d'application et des données économiques moins bonnes qu'attendu par le consensus dans les pays avancés. La production industrielle du Japon a fortement reculé, l'indicateur de surprises économiques du Citi Group est passé en territoire négatif en zone euro et l'enquête PMI signale un affaiblissement de la conjoncture en Chine. Jerome Powell a délivré au Congrès un premier rapport confiant sur les perspectives de l'économie américaine, sans toutefois donner d'éléments tangibles sur l'évolution des dots à court terme.

Avec un output gap toujours négatif (-0,7% pour l'OCDE), un core PCE inférieur à 2% et un taux naturel de 0%, le marché continue de penser que la Fed n'augmentera ses taux que trois fois cette année. Depuis sa prise de fonction à la tête de la Réserve Fédérale, ses propos avaient fait craindre un resserrement monétaire accru en soulignant la solidité de l'économie américaine. Du côté de la BCE, la publication des débats au sein du conseil révèle l'inquiétude de ses membres concernant le durcissement des conditions financières. Mais les indicateurs européens sont toujours à des niveaux aussi importants que ceux atteints plus tôt l'année dernière. Mais dès sa prochaine réunion la BCE pourrait décider d'ajouter à son communiqué une mention indiquant que les conditions seraient bientôt réunies pour réduire le degré d'accommodation de la politique monétaire. Concernant les émissions des banques françaises de premier rang, les spreads sont toujours aussi bas, avec des niveaux moyens de Eonia - 2 bps sur un horizon de 6 mois, et de Eonia +5 bps sur un an. A fin février AUREUS affichait une durée de vie moyenne en baisse ce mois de 235 jours.

Mars 2018

Lors de sa réunion du mois de mars le Conseil des Gouverneurs de la BCE a décidé, à l'unanimité, de retirer de son communiqué la possibilité d'augmenter ou de prolonger le programme d'achat d'actif en cas d'évolution défavorable des perspectives économiques ou des conditions financières. Mais à en croire les déclarations de Mario Draghi et les nouvelles prévisions d'activité et d'inflation publiées, cette décision ne correspond pas à une plus grande confiance des banquiers centraux sur la convergence de l'inflation vers leur objectif. Il pourrait donc s'agir de la première étape d'une stratégie progressive de la communication qui mènerait à l'annonce des modalités concrètes d'arrêt du QE à l'issue de la réunion du Conseil des Gouverneurs de la mi-juin. Néanmoins, le message délivré est que les risques d'évolution défavorable des perspectives économiques ou des conditions financières ont sensiblement diminué. Ils ont même disparu du communiqué du Conseil des Gouverneurs de la BCE. Aux Etats-Unis les mesures de protectionnisme commercial prises par les autorités américaines le mois dernier, au départ limitées aux importations d'acier et d'aluminium, ont fait craindre le déclenchement d'une guerre commerciale entre la Chine et les Etats-Unis qui serait potentiellement préjudiciable à l'activité économique mondiale. Cette inquiétude des investisseurs s'est conjuguée à des publications économiques jugées décevantes dans les économies avancées, en particulier dans la zone euro bien que manifestant toujours une poursuite de l'expansion. Concernant les émissions des banques françaises de premier rang, les spreads sont restés inchangés, avec des niveaux moyens de Eonia - 2 bps sur un horizon de 6 mois, et de Eonia + 5 bps sur un an. A fin mars AUREUS affichait une durée de vie moyenne en baisse ce mois de 260 jours.

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille BFT AUREUS et de son benchmark s'établissent à :

- Part I-D en devise EUR: -0,22% / -0,36%.
- Part I-C en devise EUR: -0,20% / -0,36%.
- Part I2-D en devise EUR: -0,18% / -0,36%.
- Part I2-C en devise EUR: -0,18% / -0,36%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

OPCVM BFT AUREUS

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AMUNDI 3 M I2	5 406 074 950,97	4 953 851 148,34
BFT SEQUIN ISRI2 C D SI	3 029 284 550,70	3 338 635 750,50
BFT MONETAIRE COURT TERME I2 C	569 749 345,00	590 638 257,00
AMUNDI TRESO COURT TERME I C	381 277 343,18	381 166 913,70
NATI OIS+0.17% 18-01-18	0,00	660 183 604,17
BARCLAYS BANK PLC ZCP 31-05-18	250 277 599,58	250 170 254,77
BARCLAYS BANK PLC ZCP 29-01-19	290 589 251,00	145 294 625,50
CRED A OIS+0.035% 18-12-18	426 000 000,00	0,00
UNIC BANK IREL PLC ZCP 16-05-18	190 096 104,15	190 098 851,40
CRED I OIS+0.06% 24-08-18	350 000 000,00	0,00

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
 - **Prêts de titres :**
 - **Emprunt de titres :**
 - **Prises en pensions :**
 - **Mises en pensions :**
- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : **6 731 255 949,00**
 - **Change à terme :**
 - **Future :**
 - **Options :**
 - **Swap : 6 731 255 949,00**

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	BNP PARIBAS FRANCE CREDIT AGRICOLE CIB HSBC FRANCE EX CCF SOCIETE GENERALE

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (**) Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces Total	

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (***) . Autres revenus Total des revenus	17 356,71 17 356,71
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais Total des frais	591,52 591,52

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
--	-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

a) Titres et matières premières prêtés

Montant					
% de l'actif net*					

*% hors trésorerie et équivalent de trésorerie

b) Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et TRS exprimés en valeur absolue

Montant					
% de l'actif net					

c) 10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors cash) pour tous les types d'opérations de financement

--	--	--	--	--	--

d) 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

--	--	--	--	--	--

e) Type et qualité des garanties (collatéral)

Type					
- Actions					
- Obligations					
- OPC					
- TCN					
- Cash					
Rating					
Monnaie de la garantie					

f) Règlement et compensation des contrats

Triparties					
Contrepartie centrale					
Bilatéraux	X			X	

OPCVM BFT AUREUS

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
--	--------------------	-----------------------	--------------------	---------------------	-----

g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
Plus d'1 an					
Ouvertes					

h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
Plus d'1 an					
Ouvertes					

i) Données sur la réutilisation des garanties

Montant maximal (%)					
Montant utilisé (%)					
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros					

j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

Caceis Bank					
Titres					
Cash					

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Titres					
Cash					

OPCVM BFT AUREUS

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
--	--------------------	-----------------------	--------------------	---------------------	-----

I) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Revenus					
- OPC		284,48		17 072,23	
- Gestionnaire					
- Tiers					
Coûts					
- OPC	380,52			211,00	
- Gestionnaire					
- Tiers					

e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

BFT Investment Managers veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

i) Données sur la réutilisation des garanties

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

BFT Investment Managers veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, BFT Investment Managers, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPCVM, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPCVM. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPCVM. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Le 20 juillet 2017 Modification Opérations de prêts de titres et de mise en pension : Sélection des intermédiaires : La société de gestion met en oeuvre une politique de sélection d'intermédiaires notamment lorsqu'elle conclut des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et certains dérivés tels que les contrats d'échange sur rendement global (TRS). La sélection des brokers et intermédiaires financiers s'opère de façon rigoureuse parmi les intermédiaires réputés de la place sur la base de plusieurs critères liés à la fourniture de services de Recherche (analyse financière fondamentale, information sur les sociétés, valeur ajoutée des interlocuteurs, bien-fondé des recommandations, etc...) ou de services d'Exécution (accès et informations sur les marchés, coûts des transactions, prix d'exécution, bon dénouement des opérations, etc...). Ne sont sélectionnés que les établissements financiers d'un pays de l'OCDE dont la notation minimale pourrait aller de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poor's lors de la mise en place de la transaction ou bénéficiant d'une notation jugée équivalente par la société de gestion. Par ailleurs, chacune des contreparties retenues sera analysée sur la base de critères propres au Département des Risques tels que la stabilité financière, la notation, l'exposition, le type d'activité, les antécédents, etc ... La liste des contreparties autorisées est revue annuellement. Elle implique les différents acteurs des Départements fronts et supports du groupe Amundi. Les brokers et intermédiaires financiers sélectionnés font l'objet d'un suivi régulier conformément à la Politique d'Exécution de la société de gestion.

Le 20 juillet 2017 Modification VII - REGLES D'EVALUATION ET DE COMPTABILISATION DES ACTIFS
Date de mise à jour du prospectus : 20 juillet 2017

Le 15 septembre 2017 Ajout OPCVM relevant de la directive 2009/65/CE complétée par la directive 2014/91/UE OPCVM relevant de la directive 2009/65/CE complétée par la directive 2014/91/UE

Le 15 septembre 2017 Ajout Indicateur de référence : Nature des garanties financières : Dans le cadre des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et des opérations sur dérivés négociés de gré à gré, l'OPCVM peut recevoir à titre de garantie (appelé collatéral) des titres et des espèces. Les titres reçus en garantie doivent respecter des critères définis par la société de gestion. Ils doivent être : - liquides, - cessibles à tout moment, - diversifiés, dans le respect des règles d'éligibilité, d'exposition et de diversification de l'OPCVM, - émis par un émetteur qui n'est pas une entité de la contrepartie ou de son groupe. Pour les obligations, les titres seront en outre émis par des émetteurs localisés dans l'OCDE et de haute qualité dont la notation minimale pourrait aller de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poor's ou bénéficiant d'une notation jugée équivalente par la société de gestion. Les titres obligataires doivent avoir une échéance maximale de 50 ans. Les critères décrits ci-dessus sont détaillés dans une politique Risques consultable sur le site internet de la société de gestion : www.bft-im.com et pourront faire l'objet de modifications notamment en cas de circonstances de marché exceptionnelles. Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu ; elles prennent en compte la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres ainsi que le résultat des simulations de crises réalisées. Réutilisation du collatéral espèces reçu : Le collatéral espèces reçu peut être réinvesti en dépôts, en obligations d'Etat, en opérations de prises en pension ou en OPCVM monétaires court terme conformément à la Politique Risques de la société de gestion. Réutilisation du collatéral titres reçu : Non autorisé : Les titres reçus en collatéral ne pourront être vendus, réinvestis ou remis en garantie.

Le 15 septembre 2017 Ajout 8- Informations relatives aux garanties financières (acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou aux dérivés négociés de gré à gré dont les contrats d'échange sur rendement global (TRS)) : 8- Informations relatives aux garanties financières (acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou aux dérivés négociés de gré à gré dont les contrats d'échange sur rendement global (TRS)) :

Le 15 septembre 2017 Ajout 8- Informations relatives aux garanties financières (acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou aux dérivés négociés de gré à gré dont les contrats d'échange sur rendement global (TRS)) : tableau (0,0) Typologie d'opérations

Le 15 septembre 2017 Ajout 8- Informations relatives aux garanties financières (acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou aux dérivés négociés de gré à gré dont les contrats d'échange sur rendement global (TRS)) : tableau (1,0) Prises en pension

Le 15 septembre 2017 Ajout 8- Informations relatives aux garanties financières (acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou aux dérivés négociés de gré à gré dont les contrats d'échange sur rendement global (TRS)) : tableau (2,0) Mises en pension

Le 15 septembre 2017 Ajout 8- Informations relatives aux garanties financières (acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou aux dérivés négociés de gré à gré dont les contrats d'échange sur rendement global (TRS)) : tableau (3,0) Prêts de titres

Le 15 septembre 2017 Ajout 8- Informations relatives aux garanties financières (acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou aux dérivés négociés de gré à gré dont les contrats d'échange sur rendement global (TRS)) : tableau (4,0) Emprunts de titres

Le 15 septembre 2017 Ajout 8- Informations relatives aux garanties financières (acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou aux dérivés négociés de gré à gré dont les contrats d'échange sur rendement global (TRS)) : tableau (0,1) Proportion maximum de l'actif net

Le 15 septembre 2017 Ajout 8- Informations relatives aux garanties financières (acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou aux dérivés négociés de gré à gré dont les contrats d'échange sur rendement global (TRS)) : tableau (1,1) 100%

Le 15 septembre 2017 Ajout 8- Informations relatives aux garanties financières (acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou aux dérivés négociés de gré à gré dont les contrats d'échange sur rendement global (TRS)) : tableau (2,1) 100%

Le 15 septembre 2017 Ajout 8- Informations relatives aux garanties financières (acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou aux dérivés négociés de gré à gré dont les contrats d'échange sur rendement global (TRS)) : tableau (3,1) 20%

Le 15 septembre 2017 Ajout 8- Informations relatives aux garanties financières (acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou aux dérivés négociés de gré à gré dont les contrats d'échange sur rendement global (TRS)) : tableau (4,1) 20%

Le 15 septembre 2017 Ajout 8- Informations relatives aux garanties financières (acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou aux dérivés négociés de gré à gré dont les contrats d'échange sur rendement global (TRS)) : tableau (0,2) Proportion attendue de l'actif net

Le 15 septembre 2017 Ajout 8- Informations relatives aux garanties financières (acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou aux dérivés négociés de gré à gré dont les contrats d'échange sur rendement global (TRS)) : tableau (1,2) 25%

Le 15 septembre 2017 Ajout 8- Informations relatives aux garanties financières (acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou aux dérivés négociés de gré à gré dont les contrats d'échange sur rendement global (TRS)) : tableau (2,2) 25%

Le 15 septembre 2017 Ajout 8- Informations relatives aux garanties financières (acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou aux dérivés négociés de gré à gré dont les contrats d'échange sur rendement global (TRS)) : tableau (3,2) 5%

Le 15 septembre 2017 Ajout 8- Informations relatives aux garanties financières (acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou aux dérivés négociés de gré à gré dont les contrats d'échange sur rendement global (TRS)) : tableau (4,2) 5%

Le 15 septembre 2017 Ajout 8- Informations relatives aux garanties financières (acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou aux dérivés négociés de gré à gré dont les contrats d'échange sur rendement global (TRS)) : Récapitulatif des proportions utilisées :

Le 15 septembre 2017 Ajout 8- Informations relatives aux garanties financières (acquisitions et cessions

temporaires de titres et/ou aux dérivés négociés de gré à gré dont les contrats d'échange sur rendement global (TRS)) : Nature des opérations utilisées : Prises et mises en pension livrée par référence au Code monétaire et financier, conclues dans le cadre de la convention de place, avec des établissements de crédit français ayant la qualité de dépositaire, avec possibilité d'interruption à tout moment sous 24 heures, à l'initiative de l'OPCVM. Prêts et emprunts de titres par référence au Code monétaire et financier Autre nature Ces opérations porteront sur les actifs éligibles au sens de la réglementation. Ces actifs sont conservés auprès du Dépositaire. Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion : Gestion de la trésorerie Optimisation des revenus de l'OPCVM Contribution éventuelle à l'effet de levier de l'OPCVM Autre nature Niveau d'utilisation envisagé et autorisé : Jusqu'à 100% de l'actif. Effets de levier éventuels : non, les fonds obtenus lors d'emprunts d'espèces, de mises en pension ou de prêts de titres, ayant pour objet de faire transitoirement face à des rachats et non de financer de nouveaux investissements. Rémunération : les revenus éventuels seront acquis en totalité à l'OPCVM.

Le 15 septembre 2017 Ajout 4. Description des titres intégrant des dérivés Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion : Gestion du risque de taux : les dérivés seront principalement des swaps de taux d'intérêt d'une durée maximale de 397 jours dans lesquels l'OPCVM versera un taux fixe et recevra un taux variable pour couvrir le risque de taux d'intérêt associé à des créances dont la rémunération est à taux fixe ou révisable. En ce qui concerne les marchés à terme, l'usage des dérivés porte exclusivement sur la vente de contrats Euribor 3 mois pour couvrir des créances assorties d'une rémunération à taux fixe.

Le 15 septembre 2017 Modification 4. Description des titres intégrant des dérivés Nature des instruments utilisés : futures options swaps : taux fixe taux variable (indexés sur l'Eonia, l'Euribor, ou toute autre référence du marché monétaire à 397 jours maximum) change à terme dérivés de crédit autre nature

Le 15 septembre 2017 Ajout Stratégie d'investissement : Risque juridique : l'utilisation des acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou contrats d'échange sur rendement global (TRS) peut entraîner un risque juridique, notamment relatif aux contrats.

Le 15 septembre 2017 Ajout Stratégie d'investissement : Risque de liquidité lié aux acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou contrats d'échange sur rendement global (TRS) : L'OPCVM peut être exposé à des difficultés de négociation ou une impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels l'OPCVM investit ou de ceux reçus en garantie, en cas de défaillance d'une contrepartie d'opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titre et/ou de contrats d'échange sur rendement global (TRS).

Le 15 septembre 2017 Ajout Stratégie d'investissement : Risque de contrepartie : L'OPCVM a recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou à des dérivés négociés de gré à gré dont les contrats d'échange sur rendement global. Ces opérations, conclues avec une contrepartie, exposent l'OPCVM à un risque de défaillance et/ou de non-exécution du contrat d'échange de la part de celle-ci, qui pourront avoir un impact significatif sur la valeur liquidative de l'OPCVM. Ce risque pourrait ne pas être, le cas échéant, compensé par les garanties financières reçues.

Le 15 septembre 2017 Suppression Stratégie d'investissement : Les risques encourus par les porteurs de parts sont les suivants : Risque de crédit : Le risque de crédit est le risque de dégradation de la qualité d'un émetteur (dégradation de la notation due notamment à sa situation financière) ou de défaillance de celui-ci (impossibilité de répondre à ses engagements financiers). Le risque de crédit est par conséquent susceptible d'entraîner une baisse de la valeur du titre de l'émetteur en question et ainsi une diminution de la valeur liquidative du fonds. Risque de taux d'intérêt : il s'agit du risque de dépréciation des instruments de taux découlant des variations de taux d'intérêt, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds. Le portefeuille de l'OPCVM est exposé au seul risque de hausse des taux d'intérêt à court terme (échéance 397 jours maximum) et dans la limite d'une maturité moyenne pondérée de 180 jours maximum. C'est dans ces conditions que le risque de taux d'intérêt est susceptible d'entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds. Risque de perte en capital : risque que le capital investi ne soit pas intégralement restitué lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat.

Par nature, la valeur liquidative d'un OPCVM monétaire s'apprécie jour après jour avec régularité. Cependant, le risque que le capital investi ne soit pas intégralement restitué existe, l'OPCVM n'offrant pas de garantie en capital. Au titre de risques accessoires :

Le 15 septembre 2017 Modification Opérations de prêts de titres et de mise en pension : Sélection des intermédiaires : La société de gestion met en oeuvre une politique de sélection d'intermédiaires notamment lorsqu'elle conclut des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et certains dérivés tels que les contrats d'échange sur rendement global (TRS). La sélection des brokers et intermédiaires financiers s'opère de façon rigoureuse parmi les intermédiaires réputés de la place sur la base de plusieurs critères liés à la fourniture de services de Recherche (analyse financière fondamentale, information sur les sociétés, valeur ajoutée des interlocuteurs, bien-fondé des recommandations, etc ...) ou de services d'Exécution (accès et informations sur les marchés, coûts des transactions, prix d'exécution, bon dénouement des opérations, etc...). Ne sont sélectionnés que les établissements financiers d'un pays de l'OCDE dont la notation minimale pourrait aller de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poor's lors de la mise en place de la transaction ou bénéficiant d'une notation jugée équivalente par la société de gestion. Par ailleurs, chacune des contreparties retenues sera analysée sur la base de critères propres au Département des Risques tels que la stabilité financière, la notation, l'exposition, le type d'activité, les antécédents, etc ... La liste des contreparties autorisées est revue annuellement. Elle implique les différents acteurs des Départements fronts et supports du groupe Amundi. Les brokers et intermédiaires financiers sélectionnés font l'objet d'un suivi régulier conformément à la Politique d'Exécution de la société de gestion.

Le 15 septembre 2017 Modification VIII - REMUNERATION Principe Les conventions générales comptables sont appliquées dans le respect des principes : de continuité de l'exploitation, de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, d'indépendance des exercices. La méthode de base retenue, pour l'enregistrement des éléments d'actifs en comptabilité, est la méthode des coûts historiques, sauf en ce qui concerne l'évaluation du portefeuille. Règles d'évaluation des actifs Le calcul de la valeur liquidative de la part est effectué en tenant compte des règles d'évaluation précisées ci-dessous : Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger, sont évaluées au prix du marché. L'évaluation au prix du marché de référence est effectuée selon les modalités arrêtées au premier cours de bourse. Les différences entre les cours de Bourse utilisés lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières constituant le portefeuille, sont enregistrées dans un compte "Différences d'estimation". Toutefois : Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles. Les Titres de Créances Négociables et assimilés sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur : TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) TCN swapés : valorisés selon la courbe OIS (Overnight Indexed Swaps) les TCN d'une durée de vie supérieure à trois mois (OPC monétaires) : valorisés selon la courbe OIS (Overnight Indexed Swaps) TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues. Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire. Les bons du Trésor sont valorisés au taux du marché, communiqué quotidiennement par les Spécialistes en Valeurs du Trésor. Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue. Les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité de la Société de gestion à leur valeur probable de négociation. Ils sont évalués en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes. Les parts ou actions de fonds d'investissement sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue ou, le cas échéant, sur la base d'estimations disponibles sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion. Les liquidités, dépôts et instruments financiers détenus en portefeuille et libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité de l'OPCVM sur la base des taux de change au jour de l'évaluation. Les valeurs mobilières qui font l'objet de contrats de cession ou d'acquisition temporaire sont évaluées en conformité avec la réglementation en vigueur, les modalités d'application étant arrêtées par la Société de gestion. Les titres reçus en pension sont inscrits en portefeuille acheteur dans la rubrique "Créances représentatives des titres reçus en pensions" pour leurs montants prévus dans les contrats, majorés des intérêts à recevoir.

Les titres donnés en pension inscrits en portefeuille acheteur sont valorisés au cours de Bourse. Les intérêts à recevoir et à payer pour les opérations de pension, sont calculés au prorata temporis. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur, à la valeur fixée au contrat, majorée des intérêts à payer. Au dénouement, les intérêts encaissés et décaissés sont comptabilisés en revenus de créances. Les titres prêtés sont valorisés au prix du marché. L'indemnité encaissée y afférent est enregistrée en revenus de créances. Les intérêts courus sont inclus dans la valeur boursière des titres prêtés. Les opérations portant sur des instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociées sur des marchés organisés français ou étrangers sont valorisées à la valeur de marché selon les modalités arrêtées par la Société de gestion. Les contrats sur marchés à terme sont valorisés au cours de compensation. Valorisation des garanties financières : Les garanties sont évaluées quotidiennement au prix du marché (mark-to-market). Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu ; elles prennent en compte la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres ainsi que le résultat des simulations de crises réalisées. Les appels de marge sont quotidiens sauf stipulation contraire mentionnée dans le contrat-cadre encadrant ces opérations ou en cas d'accord entre la société de gestion et la contrepartie sur l'application d'un seuil de déclenchement. Les opérations à terme, fermes ou conditionnelles ou les opérations d'échange conclues sur les marchés de gré à gré, autorisés par la réglementation applicable aux OPC, sont valorisées à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la Société de gestion. Les contrats d'échanges de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché, en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêt), aux taux d'intérêt et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature. Méthode de comptabilisation Les entrées et cessions de titres sont comptabilisées frais exclus. L'option retenue pour la comptabilisation du revenu est celle du revenu couru. Les revenus sont constitués par : les revenus des valeurs mobilières, les dividendes et intérêts encaissés au taux de la devise, pour les valeurs étrangères, la rémunération des liquidités en devises, les revenus de prêts et pensions de titres et autres placements. De ces revenus sont déduits : les frais de gestion, les frais financiers et charges sur prêts et emprunts de titres et autres placements. Engagements hors bilan Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante. Compte de régularisation des revenus Les comptes de régularisation des revenus ont pour effet de respecter l'égalité des porteurs par rapport aux revenus acquis, quelle que soit la date de souscription ou de rachat.

Le 15 septembre 2017 Modification VII - REGLES D'EVALUATION ET DE COMPTABILISATION DES ACTIFS Date de mise à jour du prospectus : 15 septembre 2017

Le 31 octobre 2017 Modification - Frais de fonctionnement et de gestion : tableau (0,1) P1 _ P2

Le 31 octobre 2017 Modification - Frais de fonctionnement et de gestion : tableau (1,1) Frais de gestion financière _ Frais administratifs externes à la société de gestion

Le 31 octobre 2017 Modification - Frais de fonctionnement et de gestion : tableau (0,7) P3

Le 31 octobre 2017 Modification - Frais de fonctionnement et de gestion : tableau (0,8) P4

Le 31 octobre 2017 Modification - Frais de fonctionnement et de gestion : tableau (0,9) P5

Le 31 octobre 2017 Modification VII - REGLES D'EVALUATION ET DE COMPTABILISATION DES ACTIFS Date de mise à jour du prospectus : 31 octobre 2017

Le 12 janvier 2018 Modification - Frais de fonctionnement et de gestion : tableau (3,1) Part I-C : 0,30% TTC maximum

Le 12 janvier 2018 Modification - Frais de fonctionnement et de gestion : tableau (3,2) Part I-D : 0,30% TTC maximum

Le 12 janvier 2018 Modification - Frais de fonctionnement et de gestion : tableau (3,3) Part I2-C : 0,30% TTC maximum

Le 12 janvier 2018 Modification - Frais de fonctionnement et de gestion : tableau (3,4) Part I2-D : 0,30% TTC maximum

Le 12 janvier 2018 Modification - Frais de fonctionnement et de gestion : tableau (3,5) Part P-C : 0,50% TTC maximum

Le 12 janvier 2018 Modification - Frais de fonctionnement et de gestion : tableau (3,6) Part P-D : 0,50% TTC maximum

Le 12 janvier 2018 Modification VII - REGLES D'EVALUATION ET DE COMPTABILISATION DES ACTIFS
Date de mise à jour du prospectus : 12 janvier 2018

Informations spécifiques

Droit de vote

L'exercice des droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif de l'OPC et la décision de l'apport des titres sont définis dans le règlement de l'OPC.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

- Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Dans le cadre de son activité de gestion collective et individuelle, BFT Investment Managers doit se conformer à l'obligation d'agir au mieux des intérêts de ses clients et des OPC qu'elle gère. De par son statut de société de gestion de portefeuille, BFT Investment Managers n'est pas membre des marchés, mais transmet des ordres pour le compte des OPC et mandats gérés à des intermédiaires de marché agréés.

BFT Investment Managers, filiale d'Amundi Group, a confié l'ensemble de ses activités de transmission et d'exécution d'ordres à Amundi Intermédiation dans le cadre d'un contrat de prestation de services. Amundi Intermédiation est un établissement agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel en qualité d'entreprise d'investissement en vue de fournir les services d'investissement de négociation et de réception/transmission d'ordres pour le compte de tiers portant sur l'ensemble des instruments financiers visés à l'article L.211-1 du Code Monétaire et Financier.

La sélection des intermédiaires s'effectue en concertation entre Amundi Intermédiation et BFT Investment Managers dans le cadre d'un Comité de sélection annuel auquel participe, entre autres, le responsable Conformité de BFT Investment Managers. La liste de sélection qui en résulte fait l'objet d'une révision au moins une fois par an.

Toutes les mesures sont prises pour que l'exécution des ordres soit faite au mieux de l'intérêt du client et favorise l'intégrité du marché en prenant en compte les critères énoncés tels que la sécurité opérationnelle, le prix, la liquidité, la vitesse, le coût, etc. en fonction de leur importance relative selon les différents types d'ordres transmis par nos gérants.

BFT Investment Managers a élaboré une « politique de sélection des intermédiaires et de transmission d'ordres » qui détaille les mesures prises pour assurer le traitement des ordres au mieux de l'intérêt des clients. Ce document est consultable sur le site Internet de BFT Investment Managers : www.bft-im.com

Droits de vote

La société de gestion agit en toutes circonstances pour le compte des porteurs de parts et peut seule exercer les droits de vote attachés aux titres compris dans l'OPC.

La politique de vote de la société de gestion peut être consultée sur le site internet www.bftgestion.fr, conformément à l'article 314-100 du Règlement Général de l'AMF.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Conformément à l'article 314-82 du Règlement général de l'AMF, les porteurs peuvent consulter sur le site www.bft-im.com le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation pour l'exercice clos.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la société de gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Dans l'ensemble de sa gestion active*, BFT applique des règles strictes d'intégration des critères extra-financiers (ESG) qui constituent le socle de sa responsabilité :

- ☐ Pas d'investissement direct dans les entreprises impliquées dans la fabrication ou le commerce des mines antipersonnel et des bombes à sous-munitions prohibées par les conventions d'Ottawa et d'Oslo
- ☐ Exclusion des entreprises produisant ou commercialisant des armes chimiques, des armes biologiques et des armes à l'uranium appauvri
- ☐ Exclusion des entreprises contrevenant gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des dix principes du Pacte Mondial

Par ailleurs, au cours de l'année 2017, BFT a pris la décision de se désengager des entreprises réalisant plus de 30% de leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon, ou, suite à une analyse qualitative et prospective, de certaines sociétés produisant 100 millions de tonnes et plus de charbon par an.

Ces émetteurs sont notés G sur l'échelle de BFT (échelle de A à G, A étant la meilleure note et G la moins bonne).

Des informations complémentaires sur les modalités de prise en compte des critères ESG par BFT sont disponibles sur son site Internet : www.bft-im.fr.

* *Gestion active : hors OPC indiciels et ETF contraints par leur indice de référence*

Politique de Rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de BFT Investment Managers (« BFT IM ») est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 7 février 2017, celui-ci a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2016 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V. La politique applicable au titre de l'exercice 2016 a été revue lors du Comité des Rémunérations du 7 février 2017 et reconduite en 2017.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2017, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2017, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variable différées et non différées) versées par BFT IM à l'ensemble de son personnel (soit 43 personnes bénéficiaires au 31 décembre 2017) s'est élevé à 5 269 519 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par BFT IM sur l'exercice : 3 879 053 euros, soit 74 % du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.

- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par BFT IM sur l'exercice : 1 390 467 euros, 26 % du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « *carried interest* » n'a été versé pour l'exercice.

Du fait du nombre réduit de « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (4 personnes au 31 décembre 2017) et de « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (3 personnes au 31 décembre 2017), le montant total des rémunérations (fixes et variables différés et non différés) versées à ces catégories de personnel n'est pas publié.

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères financiers usuels :

- Performances brute et nette du fonds géré sur 1, 3 et 5 ans ;
- Ratio d'information et ratio de Sharpe ;
- Performance fees générées pendant l'exercice si pertinent ;
- Contribution à la collecte nette réalisée sur l'exercice.

Critères non-financiers usuels :

- Respect des règles internes en matière de prévention et de gestion des risques (Risques/Conformité) ;
- Innovation produit ;
- Transversalité, partage des best practices et collaboration ;
- Contribution à l'engagement commercial ;
- Qualité du management.

2. Fonctions commerciales

Critères financiers usuels :

- Collecte nette ;
- Rentabilité ;
- Parts de marché, développement du portefeuille client ;

Critères non-financiers usuels :

- Respect des règles internes en matière de prévention et de gestion des risques (Risques/Conformité) ;
- Bonne prise en compte des intérêts du client ;
- Satisfaction client et qualité de la relation commerciale ;
- Qualité du management.

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment,

- La mise en place d'un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V.
- La partie différée du bonus des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif.
- L'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Loi de Transition Energétique

BFT Investment Managers met à la disposition des investisseurs les informations sur les modalités de prise en compte, dans sa politique d'investissement, des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans son rapport « Application de l'article 173 », disponible sur www.bft-im.fr (Rubrique Documentation légale).

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement BFT AUREUS

90, boulevard Pasteur - 75015 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 mars 2018

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif BFT AUREUS constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 29 mars 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Nous vous signalons que certains éléments d'information nécessaires à l'accomplissement de nos diligences nous ayant été transmis tardivement, nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 8 août 2018

KPMG S.A.



Gérard Gaultry
Associé

Comptes annuels

Bilan Actif en EUR

Bilan Actif au 29/03/2018

Portefeuille : 870024 BFT AUREUS

	29/03/2018	31/03/2017
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS	164 725 250,00	149 972 110,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	14 976 636 690,89	14 100 285 036,27
Actions et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	2 462 688 676,69	4 147 100 152,98
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 462 688 676,69	4 147 100 152,98
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances	10 992 734 619,38	8 550 230 065,78
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	8 874 984 213,87	6 279 830 217,73
Titres de créances négociables	8 668 833 352,79	6 244 638 531,21
Autres titres de créances	206 150 861,08	35 191 686,52
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	2 117 750 405,51	2 270 399 848,05
Organismes de placement collectif	1 521 213 394,82	1 401 964 849,37
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 521 213 394,82	1 401 964 849,37
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		989 968,14
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		989 968,14
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	259 923,67	
Opérations de change à terme de devises		
Autres	259 923,67	
COMPTES FINANCIERS	169 382 185,77	50 473 550,07
Liquidités	169 382 185,77	50 473 550,07
TOTAL DE L'ACTIF	15 311 004 050,33	14 300 730 696,34

Bilan Passif en EUR

Bilan Passif au 29/03/2018

Portefeuille : 870024 BFT AUREUS

	29/03/2018	31/03/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	15 270 436 694,13	14 299 241 297,77
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		2,39
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-4 227 417,59	-678 660,53
Résultat de l'exercice (a, b)	-14 622 025,38	-7 298 248,31
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	15 251 587 251,16	14 291 264 391,32
Montant représentatif de l'actif net		
INSTRUMENTS FINANCIERS	725 532,96	95 750,59
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	725 532,96	95 750,59
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations	725 532,96	95 750,59
DETTES	58 691 210,54	9 370 498,13
Opérations de change à terme de devises		
Autres	58 691 210,54	9 370 498,13
COMPTES FINANCIERS	55,67	56,30
Concours bancaires courants	55,67	56,30
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	15 311 004 050,33	14 300 730 696,34

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors-Bilan en EUR

Hors-bilan au 29/03/2018

Portefeuille : 870024 BFT AUREUS

	29/03/2018	31/03/2017
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps de taux		
OIS/0.0/FIX/-0.303		138 000 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.313		82 191 140,00
OIS/0.0/FIX/-0.318		137 083 163,00
OIS/0.0/FIX/-0.320		120 054 624,00
OIS/0.0/FIX/-0.328	94 161 853,00	
OIS/0.0/FIX/-0.331	30 025 379,00	
OIS/0.0/FIX/-0.334	125 367 605,00	
OIS/0.0/FIX/-0.334	85 000 000,00	
OIS/0.0/FIX/-0.336		66 120 339,00
OIS/0.0/FIX/-0.336		43 074 039,00
OIS/0.0/FIX/-0.337	43 122 083,00	
OIS/0.0/FIX/-0.337		53 102 295,00
OIS/0.0/FIX/-0.337		16 533 434,00
OIS/0.0/FIX/-0.337	78 964 071,00	
OIS/0.0/FIX/-0.338	190 096 104,00	
OIS/0.0/FIX/-0.338	165 343 662,00	
OIS/0.0/FIX/-0.338	80 243 405,00	
OIS/0.0/FIX/-0.339	88 178 316,00	
OIS/0.0/FIX/-0.339	50 134 988,00	
OIS/0.0/FIX/-0.34	100 314 430,00	
OIS/0.0/FIX/-0.34		197 459 202,00
OIS/0.0/FIX/-0.341		114 161 602,00
OIS/0.0/FIX/-0.341	50 152 547,00	
OIS/0.0/FIX/-0.342	78 229 385,00	
OIS/0.0/FIX/-0.342	145 433 796,00	
OIS/0.0/FIX/-0.342	84 148 896,00	
OIS/0.0/FIX/-0.343	130 382 309,00	
OIS/0.0/FIX/-0.344	85 111 874,00	
OIS/0.0/FIX/-0.344		120 170 107,00

Hors-Bilan en EUR

Hors-bilan au 29/03/2018

Portefeuille : 870024 BFT AUREUS

	29/03/2018	31/03/2017
OIS/0.0/FIX/-0.344	140 418 838,00	
OIS/0.0/FIX/-0.345	280 453 711,00	
OIS/0.0/FIX/-0.345	100 258 499,00	
OIS/0.0/FIX/-0.345	250 684 368,00	
OIS/0.0/FIX/-0.345	134 353 199,00	
OIS/0.0/FIX/-0.345	58 141 089,00	
OIS/0.0/FIX/-0.345	50 136 873,00	
OIS/0.0/FIX/-0.345	109 298 384,00	
OIS/0.0/FIX/-0.346		90 097 392,00
OIS/0.0/FIX/-0.346	130 355 871,00	
OIS/0.0/FIX/-0.346	190 192 305,00	
OIS/0.0/FIX/-0.346	131 132 589,00	
OIS/0.0/FIX/-0.346	296 767 267,00	
OIS/0.0/FIX/-0.346	199 514 414,00	
OIS/0.0/FIX/-0.346	223 678 491,00	
OIS/0.0/FIX/-0.347		92 000 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.347		30 005 309,00
OIS/0.0/FIX/-0.347	250 277 599,00	
OIS/0.0/FIX/-0.348	40 053 738,00	
OIS/0.0/FIX/-0.348	45 114 038,00	
OIS/0.0/FIX/-0.348	202 573 508,00	
OIS/0.0/FIX/-0.348		85 000 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.348		120 000 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.348		42 066 991,00
OIS/0.0/FIX/-0.348		165 000 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.349		130 000 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.349	231 445 854,00	
OIS/0.0/FIX/-0.349	25 065 895,00	
OIS/0.0/FIX/-0.349	60 053 422,00	
OIS/0.0/FIX/-0.349	53 032 172,00	
OIS/0.0/FIX/-0.349	150 252 424,00	
OIS/0.0/FIX/-0.35		98 000 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.350		113 097 200,00
OIS/0.0/FIX/-0.351	225 696 021,00	

Hors-Bilan en EUR

Hors-bilan au 29/03/2018

Portefeuille : 870024 BFT AUREUS

	29/03/2018	31/03/2017
OIS/0.0/FIX/-0.351	120 107 796,00	
OIS/0.0/FIX/-0.351	180 109 566,00	
OIS/0.0/FIX/-0.351	124 377 277,00	
OIS/0.0/FIX/-0.351	144 218 129,00	
OIS/0.0/FIX/-0.351		188 906 596,00
OIS/0.0/FIX/-0.352	321 846 097,00	
OIS/0.0/FIX/-0.352	250 549 050,00	
OIS/0.0/FIX/-0.352	185 487 626,00	
OIS/0.0/FIX/-0.355		159 306 044,00
OIS/0.0/FIX/-0.357	121 199 136,00	
OIS/0.0/FIX/-0.361		44 000 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.383		98 000 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.389		347 263 341,00
OIS/0.0/FIX/-0.397		200 000 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.398		302 800 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.399		92 000 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.399		201 000 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.404		145 124 726,00
OIS/0.0/FIX/-0.405		66 526 906,00
OIS/0.0/FIX/-0.413		29 987 838,00
OIS/0.0/FIX/-0.413		159 991 911,00
OIS/0.0/FIX/-0.418		142 000 000,00
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

Compte de Résultat en EUR

Compte de résultat au 29/03/2018

Portefeuille : 870024 BFT AUREUS

	29/03/2018	31/03/2017
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers		93 771,30
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	3 117 120,86	5 132 380,07
Produits sur titres de créances	-5 792 621,26	1 331 067,16
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	17 356,71	8 950,38
Produits sur instruments financiers à terme	120 880,30	1 182 536,61
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	-2 537 263,39	7 748 705,52
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	591,52	7 044,99
Charges sur instruments financiers à terme	532 335,34	1 139 081,41
Charges sur dettes financières	1 782 971,06	1 573 772,16
Autres charges financières		
TOTAL (2)	2 315 897,92	2 719 898,56
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	-4 853 161,31	5 028 806,96
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	8 857 641,27	12 145 657,97
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-13 710 802,58	-7 116 851,01
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-911 222,80	-181 397,30
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-14 622 025,38	-7 298 248,31

Annexes aux comptes annuels

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts couru.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisées au cours d'ouverture du jour appelé J des marchés soit en fonction de zone d'appartenance du marché :

- Zone Asie : cours de clôture J des marchés
- Zone Europe : cours d'ouverture J
- Zone Amérique : cours de clôture (J-1)

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours d'ouverture communiqués par différents prestataires de services financiers.

Les intérêts courus des obligations sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour. Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés ou assimilés sont valorisés pour le calcul de la valeur liquidative du jour (J) :

- Zone Asie : au cours de compensation du jour
- Zone Europe : au cours d'ouverture du jour (J)
- Zone Amérique : au cours de compensation de (J - 1)

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

	Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
P1	Frais de gestion et frais de gestion externes à la société de gestion (CAC, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Part I-C : 0,30 % TTC maximum Part I-D : 0,30 % TTC maximum Part I2-C : 0,30 % TTC maximum Part I2-D : 0,30 % TTC maximum Part P-C : 0,50 % TTC maximum Part P-D : 0,50 % TTC maximum
P2	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif
P3	Commission de mouvement Société de gestion : 100 % Dépositaire : 0 % Autres prestataires : 0 %	Prélèvement sur chaque Transaction ou opération	Barème maximum sur opérations : Opérations sur contrat à terme : facturée 13 € TTC par contrat à terme et 4 € TTC par option.
P4	Commission de surperformance	Actif net	Part I-C : 20,00% de la performance au-delà de celle du taux de référence Commission de surperformance plafonnée à 0.10% de l'actif net Part I-D : 20,00% de la performance au-delà de celle du taux de référence Commission de surperformance plafonnée à 0.10% de l'actif net Part I2-C : 20,00% de la performance au-delà de celle du taux de référence Commission de surperformance plafonnée à 0.10% de l'actif net Part I2-D : 20,00% de la performance au-delà de celle du taux de référence Commission de surperformance plafonnée à 0.10% de l'actif net Part P-C : 30,00% de la performance au-delà de celle du taux de référence Commission de surperformance plafonnée à 0.10% de l'actif net Part P-D : 30,00% de la performance au-delà de celle du taux de référence Commission de surperformance plafonnée à 0.10% de l'actif net

- Commission de surperformance :

La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance du Fonds Commun de Placement et le taux de référence défini ci-après, sur une période s'étendant de la première valeur liquidative du mois d'avril à la dernière du mois de mars de chaque année (la « période »). Le taux de référence est égal à l'EONIA capitalisé (OIS) + 0,125 % pour les parts I (C/D) et I2-C et à l'EONIA capitalisé (OIS) +0,025% pour la part P (C/D), l'EONIA capitalisé étant publié par la Banque Centrale Européenne. La performance du Fonds Commun de Placement est calculée en fonction de l'évolution de la valeur liquidative.

Si, entre deux valeurs liquidatives consécutives, la performance du Fonds Commun de Placement est supérieure à l'évolution du taux de référence défini ci-dessus, la part variable des frais de gestion représentera 20 % maximum de cette différence pour les parts I (C/D) et I2-C et 30% maximum pour la part P (C/D). Cette part variable des frais de gestion sera alors provisionnée.

Dans le cas d'une sous-performance du Fonds Commun de Placement par rapport à l'évolution du taux de référence entre deux valeurs liquidatives consécutives, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision à concurrence de la sous-performance. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures, y compris l'éventuel report de l'exercice précédent.

La part variable définitivement enregistrée à la clôture de chaque période, sera égale au cumul de l'éventuel report de l'exercice précédent, des dotations nettes des reprises de provisions opérées à chaque valeur liquidative au cours de l'exercice clos, minoré d'un montant plafonné à 0,02 % du dernier actif net qui sera reporté sur l'exercice comptable suivant.

Pour la part I (C/D) : la commission de surperformance générée sur la période (i.e. la somme des provisions quotidiennes minorée de la somme des reprises de provisions quotidiennes) sera en tout état de cause plafonnée à 0,10% de l'actif net. Ce plafond ne prend pas en compte l'éventuel report de l'exercice précédent.

Pour la part I2-C : la commission de surperformance générée sur la période (i.e. la somme des provisions quotidiennes minorée de la somme des reprises de provisions quotidiennes) sera en tout état de cause plafonnée à 0,10% de l'actif net. Ce plafond ne prend pas en compte l'éventuel report de l'exercice précédent.

Pour l'année 2015, le calcul de la performance se fera à compter du 23 décembre 2015 et la part variable ne sera définitivement perçue qu'à l'arrêté comptable 2017, soit le 31 mars 2017.

Pour la part I2-D : la commission de surperformance générée sur la période (i.e. la somme des provisions quotidiennes minorée de la somme des reprises de provisions quotidiennes) sera en tout état de cause plafonnée à 0,10% de l'actif net. Ce plafond ne prend pas en compte l'éventuel report de l'exercice précédent.

Pour l'année 2016, le calcul de la performance se fera à compter du 18 avril 2016 et la part variable ne sera définitivement perçue qu'à l'arrêté comptable 2018, soit le 31 mars 2018.

Pour la part P (C/D) : pour l'année 2015, le calcul de la performance se fera à compter du 31 août 2015 et la part variable ne sera définitivement perçue qu'à l'arrêté comptable 2017, soit le 31 mars 2017.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Parts I-C	Parts I-D	Parts I2-C	Parts I2-D
Affectation du résultat net	Capitalisation	Distribution	Capitalisation	Distribution
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation	Capitalisation et/ou Distribution par décision de la société de gestion	Capitalisation	Capitalisation et/ou distribution par décision de la société de gestion

Evolution de l'Actif Net en EUR

Evolution de l'actif net au 29/03/2018

Portefeuille : 870024 BFT AUREUS

	29/03/2018	31/03/2017
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	14 291 264 391,32	8 962 690 026,63
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	61 068 623 964,49	69 146 525 513,01
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-60 081 829 890,90	-63 815 776 375,54
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 770 589,54	1 728 706,03
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-5 800 020,49	-2 791 463,84
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	160 773,12	93 938,56
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-114 155,39	-31 297,26
Frais de transactions		
Différences de change	1,36	4,94
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-8 014 456,78	4 539 513,38
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-3 344 260,85	4 670 195,93
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-4 670 195,93	-130 682,55
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-763 142,53	1 402 676,42
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-420 603,84	342 538,69
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-342 538,69	1 060 137,73
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-13 710 802,58	-7 116 851,01
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	15 251 587 251,16	14 291 264 391,32

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE D'INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	50 000 000,00	0,33
Obligations à taux. VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 412 688 676,69	15,82
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	2 462 688 676,69	16,15
TITRES DE CRÉANCES		
Titres négociables à court terme (NEU CP) émetteurs non fin. Étr. européens marché non réglementé	2 117 750 405,51	13,89
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	7 177 900 466,39	47,06
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	798 159 579,46	5,23
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers étrangers - Européens	206 150 861,08	1,35
Titres négociables à moyen terme (NEU MTN)	692 773 306,94	4,54
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	10 992 734 619,38	72,08
PASSIF		
OPERATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPERATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Taux	6 731 255 949,00	44,13
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	6 731 255 949,00	44,13
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts							164 725 250,00	1,08
Obligations et valeurs assimilées	50 000 000,00	0,33			2 412 688 676,69	15,82		
Titres de créances	6 769 681 224,86	44,39	4 049 684 485,86	26,55	173 368 908,66	1,14		
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							169 382 185,77	1,11
Passif								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							55,67	
Hors-bilan								
Opérations de couverture	6 731 255 949,00	44,13						
Autres opérations								

OPCVM BFT AUREUS

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts			164 725 250,00	1,08						
Obligations et valeurs assimilées	452 225 516,19	2,97	658 235 808,83	4,32	1 352 227 351,67	8,87				
Titres de créances	988 315 168,47	6,48	9 816 368 300,54	64,36	188 051 150,37	1,23				
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	169 382 185,77	1,11								
Passif										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	55,67									
Hors-bilan										
Opérations de couverture	1 163 834 807,00	7,63	5 567 421 142,00	36,50						
Autres opérations										

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (Hors euro)

	Devise 1 GBP	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Devise N AUTRE(S)	%
Actif								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers								
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers	55,67							
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

VENTILATION PAR NATURE DES POSTES CRÉANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/03/2018
Créances	Collatéraux	259 923,67
Total des créances		259 923,67
Dettes	Achats à règlement différé	- 55 420 750,00
	Frais de gestion	- 2 532 684,47
	Frais de gestion variable	- 737 776,07
Total des dettes		- 58 691 210,54
Total dettes et créances		- 58 431 286,87

CAPITAUX PROPRES

Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part I2-D		
Parts souscrites durant l'exercice	70 690,000	705 988 777,86
Parts rachetées durant l'exercice	-30 534,000	-304 989 990,65
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	45 559,000	
Part I-C		
Parts souscrites durant l'exercice	114 670 599,822	12 468 832 818,38
Parts rachetées durant l'exercice	-117 492 502,288	-12 774 870 539,75
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	32 347 488,909	
Part I2-C		
Parts souscrites durant l'exercice	4 792 535,498	47 893 650 441,92
Parts rachetées durant l'exercice	-4 703 111,896	-47 001 732 715,80
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 130 209,750	
Part I-D		
Parts souscrites durant l'exercice	1 518,906	151 926,33
Parts rachetées durant l'exercice	-2 367,650	-236 644,70
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 129,677	

COMMISSIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU RACHAT

	En montant
PartI-D Commissions de rachat acquises Commissions de souscription acquises Total des commissions acquises	
PartI2-C Commissions de rachat acquises Commissions de souscription acquises Total des commissions acquises	
PartI2-D Commissions de rachat acquises Commissions de souscription acquises Total des commissions acquises	
PartI-C Commissions de rachat acquises Commissions de souscription acquises Total des commissions acquises	

FRAIS DE GESTION

	29/03/2018
Part I-D Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion	 294,72 0,10
Part I2-D Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion	 112 479,90 0,09 -58 727,27
Part I2-C Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion	 6 961 205,54 0,07 -1 355 326,74
Part I-C Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion	 3 962 042,24 0,10 -764 327,12

ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

	29/03/2018
Garanties reçues par l'OPC - dont garanties de capital Autres engagements reçus Autres engagements donnés	

AUTRES INFORMATIONS

Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/03/2018
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/03/2018
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	

Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code Isin	Libellés	29/03/2018
Actions			20 361 813,50
	XS1574667124	CA LA E3R+0.25% 08-03-19	20 361 813,50
Obligations			
TCN			1 716 180 280,42
	FR012409658B	CA CON E3R+0.27% 28-11-18	31 065 151,67
	FR012446742B	CAIS DEPA BPCE ZCP 22-06-18	130 084 385,53
	FR012477477B	CRCA A OIS+0.06% 01-02-19	149 923 739,66
	FR012477476B	CRCA D OIS+0.06% 01-02-19	29 984 495,52
	FR012479793B	CRCA N OIS+0.06% 01-02-19	49 974 579,89
	FR012431047B	CRCA N OIS+0.07% 17-05-18	49 873 829,60
	FR012479796B	CRCA S OIS+0.06% 01-02-19	99 949 159,78
	FR012479797B	CRCA S OIS+0.06% 04-02-19	49 975 824,16
	FR012479795B	CRCA S OIS+0.06% 31-01-19	39 979 065,78
	FR012477475B	CRCA T OIS+0.06% 01-02-19	29 984 495,52
	FR012485805B	CRED A OIS+0.035% 18-12-18	425 657 860,59
	FR012456323B	CRED I OIS+0.06% 24-08-18	349 382 348,88
	FR012455505B	CREDIT AGRICOLE SA ZCP 27-07-18	250 282 273,98
	FR012409686B	LCL LE E3R+0.27% 30-11-18	30 063 069,86
OPC			1 521 213 394,82
	FR0013016607	AMUNDI 3 M I2	890 590 157,10
	FR0013067824	BFT SEQUIN ISRI2 C D SI	630 622 240,00
	FR0012892412	SEQUIN I D	997,72

Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

Instruments financiers à terme			869 852 602,00
	SWP020929901	OIS/0.0/FIX/-0.328	94 161 853,00
	SWP020917101	OIS/0.0/FIX/-0.331	30 025 379,00
	SWP020916401	OIS/0.0/FIX/-0.334	125 367 605,00
	SWP021034501	OIS/0.0/FIX/-0.342	145 433 796,00
	SWP020604102	OIS/0.0/FIX/-0.344	85 111 874,00
	SWP020595701	OIS/0.0/FIX/-0.345	280 453 711,00
	SWP020595901	OIS/0.0/FIX/-0.345	109 298 384,00
Total des titres du groupe			4 127 608 090,74

TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AU RÉSULTAT

	29/03/2018	31/03/2017
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		2,39
Résultat	-14 622 025,38	-7 298 248,31
Total	-14 622 025,38	-7 298 245,92

	29/03/2018	31/03/2017
Part I-C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-3 981 765,97	-2 863 517,10
Total	-3 981 765,97	-2 863 517,10

	29/03/2018	31/03/2017
Part I2-D		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-412 247,75	-18 306,98
Total	-412 247,75	-18 306,98

	29/03/2018	31/03/2017
Part I2-C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-10 227 730,95	-4 416 387,24
Total	-10 227 730,95	-4 416 387,24

	29/03/2018	31/03/2017
Part I-D		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-280,71	-36,99
Total	-280,71	-36,99

TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES

	29/03/2018	31/03/2017
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-4 227 417,59	-678 660,53
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	-4 227 417,59	-678 660,53

	29/03/2018	31/03/2017
Part I-D		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-58,97	-14,11
Total	-58,97	-14,11

	29/03/2018	31/03/2017
Part I2-C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-3 127 446,20	-490 637,26
Total	-3 127 446,20	-490 637,26

TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES

	29/03/2018	31/03/2017
Part I-C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-973 871,26	-180 373,52
Total	-973 871,26	-180 373,52

	29/03/2018	31/03/2017
Part I2-D		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-126 041,16	-7 635,64
Total	-126 041,16	-7 635,64

TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/03/2014	31/03/2015	31/03/2016	31/03/2017	29/03/2018
Actif net Global en EUR	2 097 118 736,17	5 107 601 348,45	8 962 690 026,63	14 291 264 391,32	15 251 587 251,16
BFT AUREUS IC					
Actif net en EUR	2 097 108 699,30	5 107 522 254,36	6 981 348 254,37	3 827 628 597,20	3 513 361 131,47
Nombre de titres	1 935 265,554	4 696 202,034	64 128 546,536	35 169 391,375	32 347 488,909
Valeur liquidative unitaire en EUR	1 083,62000	1 087,58571	108,86490	108,83408	108,61310
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,32	0,01	0,03		-0,03
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	4,94	3,93	0,09	-0,08	-0,12
BFT AUREUS I2 - D					
Actif net en EUR				54 026 437,81	454 737 896,02
Nombre de titres				5 403,000	45 559,000
Valeur liquidative unitaire en EUR				9 999,34070	9 981,29669
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR				-1,41	-2,76
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat				-3,38	-9,04
BFT AUREUS - I2.					
Actif net en EUR			1 981 108 893,66	10 409 311 398,85	11 283 275 645,05
Nombre de titres			198 091,329	1 040 786,148	1 130 209,750
Valeur liquidative unitaire en EUR			10 000,98744	10 001,39309	9 983,34658
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR			0,53	-0,47	-2,76
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat			0,33	-4,24	-9,04

TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/03/2014	31/03/2015	31/03/2016	31/03/2017	29/03/2018
Actif net Global en EUR	2 097 118 736,17	5 107 601 348,45	8 962 690 026,63	14 291 264 391,32	15 251 587 251,16
BFT AUREUS ID					
Actif net en EUR	10 036,87	79 094,09	232 878,60	297 957,46	212 578,62
Nombre de titres	10,000	79,000	2 328,677	2 978,421	2 129,677
Valeur liquidative unitaire en EUR	1 003,68000	1 001,19101	100,00468	100,03873	99,81730
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,22		0,02		-0,02
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat				-0,01	-0,13
Distribution unitaire en EUR sur résultat	3,86	3,61	0,08		
Report à nouveau unitaire en EUR sur résultat					
Crédit d'impôt unitaire en EUR					

Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Dépôts				
D0088825	EUR	150 000 000	149 725 903,33	0,98
D0089433	EUR	15 000 000	14 999 346,67	0,10
TOTAL Dépôts			164 725 250,00	1,08
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
DEKABANK DEUTSCHE GIROZENTRALE ZCP 30-01-19	EUR	50 000 000	50 112 500,00	0,33
VOLKSWAGEN LEASING E3R+0.35% 06-07-19	EUR	60 100 000	60 189 348,67	0,39
TOTAL ALLEMAGNE			110 301 848,67	0,72
AUSTRALIE				
MACQUARIE E3R+0.5% 23-03-20	EUR	60 000 000	60 354 000,00	0,40
TOTAL AUSTRALIE			60 354 000,00	0,40
CANADA				
BANK OF NOVA SCOTIA TORONTO E3R+0.5% 03-04-20	EUR	55 000 000	55 420 750,00	0,36
TOTAL CANADA			55 420 750,00	0,36
DANEMARK				
DANSKE BANK AS E3R+0.15% 11-01-19	EUR	60 000 000	60 060 000,00	0,39
TOTAL DANEMARK			60 060 000,00	0,39
ESPAGNE				
IBERDROLA FINANZAS SAU E3R+0.35% 05-02-20	EUR	130 000 000	130 520 000,00	0,86
TOTAL ESPAGNE			130 520 000,00	0,86
ETATS UNIS AMERIQUE				
CA LA E3R+0.25% 08-03-19	EUR	20 300 000	20 361 813,50	0,13
CITIGROUP GLOBAL MKTS E3R+0.35% 27-03-20	EUR	236 000 000	236 802 675,33	1,54
FORD MOTOR CREDIT E3R+0.35% 12-12-19	EUR	105 000 000	105 271 163,67	0,69
JPMO C E3R+0.22% 14-06-18	EUR	77 000 000	77 072 188,27	0,51
MCKESSON E3R+0.15% 12-02-20	EUR	13 100 000	13 152 400,00	0,09
PROLOGIS LP E3R+0.25% 29-01-20	EUR	54 000 000	54 200 340,00	0,36
THERMO FISHER SCIENTIFIC E3R+0.23% 24-07-19	EUR	9 600 000	9 630 048,00	0,06
UNITED TECHNOLOGIES E3R+0.15% 13-11-19	EUR	26 800 000	26 923 012,00	0,18
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			543 413 640,77	3,56
FRANCE				
FRAN E3R+0.3% 28-06-19	EUR	10 400 000	10 406 136,00	0,07
GROUPE DANONE E3R+0.15% 03-11-18	EUR	49 900 000	50 061 676,00	0,33
TOTAL FRANCE			60 467 812,00	0,40
ILES CAIMANS				
Q E3R+0.78% 15-06-18 EMTN	EUR	90 000 000	90 044 219,40	0,59
TOTAL ILES CAIMANS			90 044 219,40	0,59
IRLANDE				
FCA BANK SPA IRISH BRANCH E3R+0.33% 22-01-20	EUR	45 000 000	45 000 165,00	0,30
FCA BANK SPA IRISH BRANCH E3R+0.4% 27-03-19	EUR	70 000 000	70 000 665,00	0,46

Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
INTESA BANK IRELAND E3R+0.37% 01-06-19	EUR	178 000 000	178 327 104,67	1,17
INTESA BANK IRELAND E3R+0.57% 23-01-19	EUR	107 000 000	107 281 618,06	0,70
INTESA SANPAOLO BANK IRELAND PLC E3R+0.25% 25-09-19	EUR	47 000 000	47 051 700,00	0,31
TOTAL IRLANDE			447 661 252,73	2,94
ITALIE				
SNAM E3R+0.4% 29-01-20 EMTN	EUR	87 000 000	87 505 438,58	0,57
UBI BANCA UNIONE DI BANCHE ITALIANE E3R+0.44% STEPUP 07-11-1	EUR	67 000 000	67 017 773,61	0,44
TOTAL ITALIE			154 523 212,19	1,01
LUXEMBOURG				
INTE BANK LUXEMBOURG E3R+0.25% 25-09-19	EUR	172 000 000	172 206 400,00	1,13
S E3R+0.54% 13-04-18 EMTN	EUR	85 000 000	85 054 878,64	0,56
TOTAL LUXEMBOURG			257 261 278,64	1,69
PAYS-BAS				
B E3R+0.3% 01-06-18 EMTN	EUR	70 000 000	70 033 939,50	0,45
ROYAL PHILIPS ELECTRONICS NV E3R+0.2% 06-09-19	EUR	4 300 000	4 312 900,00	0,03
TERM F E3R+0.45% 09-08-18	EUR	37 450 000	37 496 862,43	0,25
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV E3R+0.35% 30-03-19	EUR	45 900 000	46 005 572,30	0,30
TOTAL PAYS-BAS			157 849 274,23	1,03
REPUBLIQUE DE COREE				
K E3R+0.35% 15-04-18 EMTN	EUR	42 600 000	42 598 982,85	0,28
TOTAL REPUBLIQUE DE COREE			42 598 982,85	0,28
ROYAUME UNI				
BARCLAYS BANK PLC ZCP 07-05-18	EUR	50 000 000	50 000 000,00	0,33
HITACHI CAPITAL UK PLC E3R+0.44% 19-09-19	EUR	30 000 000	30 087 933,33	0,20
M E3R+0.35% 22-08-18 EMTN	EUR	111 700 000	111 800 576,54	0,73
TOTAL ROYAUME UNI			191 888 509,87	1,26
SUEDE				
SCANIA CV AB E3R+0.35% 06-09-19	EUR	24 800 000	24 865 836,42	0,16
V E3R+0.42% 03-08-18 EMTN	EUR	24 000 000	24 022 389,33	0,16
V E3R+0.49% 03-05-18 EMTN	EUR	37 400 000	37 421 307,53	0,25
VOLVO TREASURY AB E3R+0.35% 12-12-18	EUR	14 000 000	14 014 362,06	0,09
TOTAL SUEDE			100 323 895,34	0,66
TOTAL Obligations & val. ass. ng. sur mar. régl. ou ass.			2 462 688 676,69	16,15
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			2 462 688 676,69	16,15
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
BELGIQUE				
BNP PARI FORT SA ZCP 05-03-19	EUR	50 000 000	50 132 055,35	0,33
BNP PARI FORT SA ZCP 22-08-18	EUR	202 000 000	202 254 737,03	1,32
TOTAL BELGIQUE			252 386 792,38	1,65

Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CHINE				
ICBC ZCP 21-03-19	EUR	180 000 000	180 115 132,79	1,18
TOTAL CHINE			180 115 132,79	1,18
DANEMARK				
JYSK B OIS+0.045% 22-03-19	EUR	82 000 000	81 994 144,11	0,54
TOTAL DANEMARK			81 994 144,11	0,54
DEPARTEMENT DE LA REUNION				
CRCA D OIS+0.06% 01-02-19	EUR	30 000 000	29 984 495,52	0,20
TOTAL DEPARTEMENT DE LA REUNION			29 984 495,52	0,20
FRANCE				
BANK OF CHIN PARI ZCP 11-01-19	EUR	85 000 000	85 014 700,53	0,56
BARC BANK PLC PARI ZCP 28-02-19	EUR	250 000 000	250 538 763,78	1,64
BFCM B OIS+0.04% 02-01-19	EUR	173 000 000	172 887 840,64	1,13
BFCM B OIS+0.08% 29-03-19	EUR	54 000 000	53 999 572,50	0,35
BNP PA OIS+0.07% 03-09-18	EUR	201 000 000	200 668 866,07	1,32
BNP PA OIS+0.08% 02-08-18	EUR	110 000 000	109 821 471,74	0,72
BNP PA OIS+0.09% 16-07-18	EUR	60 000 000	59 901 584,80	0,39
BNP PA OIS+0.09% 18-06-18	EUR	60 000 000	59 886 284,80	0,39
BPCE OIS+0.07% 16-01-19	EUR	190 000 000	189 886 635,87	1,25
BPCE OIS+0.07% 31-12-18	EUR	134 000 000	133 941 072,83	0,88
BPCE OIS+0.08% 11-01-19	EUR	200 000 000	199 878 476,89	1,31
BPCE OIS+0.09% 31-01-19	EUR	288 700 000	288 587 136,11	1,89
BRED E3R+0.27% 29-10-19	EUR	20 100 000	20 098 090,50	0,13
ca	EUR	350 000 000	349 382 348,88	2,29
CA CON E3R+0.27% 28-11-18	EUR	31 000 000	31 065 151,67	0,20
CAIS DEPA BPCE ZCP 22-06-18	EUR	130 000 000	130 084 385,53	0,85
CRCA A OIS+0.06% 01-02-19	EUR	150 000 000	149 923 739,66	0,98
CRCA N OIS+0.06% 01-02-19	EUR	50 000 000	49 974 579,89	0,33
CRCA N OIS+0.07% 17-05-18	EUR	50 000 000	49 873 829,60	0,33
CRCA S OIS+0.06% 01-02-19	EUR	100 000 000	99 949 159,78	0,66
CRCA S OIS+0.06% 04-02-19	EUR	50 000 000	49 975 824,16	0,33
CRCA S OIS+0.06% 31-01-19	EUR	40 000 000	39 979 065,78	0,26
CRCA T OIS+0.06% 01-02-19	EUR	30 000 000	29 984 495,52	0,20
CRED A OIS+0.035% 18-12-18	EUR	426 000 000	425 657 860,59	2,79
CRED D OIS+0.28% 15-02-19	EUR	206 000 000	206 185 132,03	1,35
CRED M OIS+0.06% 29-01-19	EUR	100 000 000	99 946 304,58	0,66
CRED N TF/TR 18-05-18	EUR	92 000 000	92 142 596,63	0,60
CREDIT AGRICOLE SA ZCP 27-07-18	EUR	250 000 000	250 282 273,98	1,64
CSSE F OIS+0.02% 03-09-18	EUR	51 000 000	50 968 001,22	0,33
CSSE F OIS+0.02% 27-08-18	EUR	80 000 000	79 950 764,67	0,52
LCL LE E3R+0.27% 30-11-18	EUR	30 000 000	30 063 069,86	0,20
NATI OIS+0.11% 10-08-18	EUR	291 000 000	290 617 166,22	1,91
SG OIS+0.1% 20-05-19	EUR	168 000 000	167 953 059,87	1,10
TOTAL FRANCE			4 499 069 307,18	29,49

Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ITALIE				
CASS DEPO E PRES S ZCP 10-08-18	EUR	85 000 000	85 057 760,67	0,56
CASS DEPO E PRES ZCP 14-09-18	EUR	121 000 000	121 093 100,41	0,79
INTESA SANPAOLO ZCP 02-08-18	EUR	280 000 000	280 271 035,72	1,84
TOTAL ITALIE			486 421 896,80	3,19
LUXEMBOURG				
AGRICULTURAL BAN 240119 FIX -0.045	EUR	79 000 000	78 983 163,42	0,52
MEDI INTE LUX ZCP 31-01-19	EUR	165 000 000	165 314 758,80	1,08
TOTAL LUXEMBOURG			244 297 922,22	1,60
PAYS-BAS				
ING BA OIS+0.05% 21-03-19	EUR	230 000 000	229 983 830,49	1,51
TOTAL PAYS-BAS			229 983 830,49	1,51
ROYAUME UNI				
BARCLAYS BANK PLC ZCP 12-06-18	EUR	231 000 000	231 149 247,70	1,51
BARCLAYS BANK PLC ZCP 29-01-19	EUR	145 000 000	145 266 206,38	0,95
CHINA CONSTRUCT 270418 FIX -0.11	EUR	24 000 000	24 002 053,88	0,16
CRED SUIS AG LOND ZCP 11-10-18	EUR	296 000 000	296 550 564,66	1,93
CRED SUIS AG LOND ZCP 11-10-18	EUR	199 000 000	199 363 640,94	1,31
GOLD SACH INT 0.075% 21-01-19	EUR	225 000 000	225 005 153,06	1,48
GOLD SACH INTE BAN ZCP 29-03-19	EUR	150 000 000	150 255 294,43	0,99
LLOY B OIS+0.035% 23-01-19	EUR	98 000 000	97 941 741,04	0,64
LLOYDS BANK PLC ZCP 03-08-18	EUR	109 000 000	109 131 279,47	0,72
LLOYDS BANK PLC ZCP 07-03-19	EUR	223 000 000	223 658 419,07	1,47
LLOYDS BANK PLC ZCP 15-03-19	EUR	124 000 000	124 372 620,37	0,82
LLOYDS BANK PLC ZCP 25-02-19	EUR	78 000 000	78 220 167,44	0,51
MIZU INTE PLC ZCP 25-01-19	EUR	50 000 000	50 120 442,78	0,33
UBS BK OF SWIT LON ZCP 09-10-18	EUR	134 000 000	134 194 419,09	0,88
UBS BK OF SWIT LON ZCP 14-01-19	EUR	125 000 000	125 315 585,72	0,82
UBS BK OF SWIT LON ZCP 30-08-18	EUR	185 000 000	185 233 551,26	1,21
UNIC SPAL BRAN ZCP 22-02-19	EUR	130 000 000	130 364 385,30	0,85
UNIC SPAL BRAN ZCP 30-07-18	EUR	190 000 000	190 168 242,48	1,25
TOTAL ROYAUME UNI			2 720 313 015,07	17,83
SUEDE				
SVEN HAND AB ZCP 01-02-19	EUR	100 000 000	100 279 923,50	0,66
SVEN HAND AB ZCP 05-02-19	EUR	50 000 000	50 137 753,81	0,33
TOTAL SUEDE			150 417 677,31	0,99
TOTAL Titres de créances négo. sur marchés régl. ou ass.			8 874 984 213,87	58,18
Titres de créances non négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
AUSTRALIE				
CRED SUIS AUST ZCP 25-01-19	EUR	80 000 000	80 215 856,06	0,53
TOTAL AUSTRALIE			80 215 856,06	0,53

Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
EMIRATS ARABES UNIS				
ABU DHAB COME BANK ZCP 05-10-18	EUR	63 000 000	63 082 796,17	0,41
TOTAL EMIRATS ARABES UNIS			63 082 796,17	0,41
ESPAGNE				
BANCO SANTANDER SA ZCP 25-02-19	EUR	145 000 000	145 413 736,98	0,95
SANT CONS FINA SA ZCP 03-05-18	EUR	88 000 000	88 025 414,69	0,58
SANT CONS FINA SA ZCP 21-05-18	EUR	84 000 000	84 028 049,10	0,55
SANT CONS FINA SA ZCP 30-01-19	EUR	43 000 000	43 103 458,21	0,28
SANT CONS FINA SA ZCP 30-07-18	EUR	100 000 000	100 098 096,02	0,66
TOTAL ESPAGNE			460 668 755,00	3,02
ETATS UNIS AMERIQUE				
VOLK GROU AMER FIN ZCP 03-08-18	EUR	60 000 000	60 038 391,55	0,39
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			60 038 391,55	0,39
IRLANDE				
INTE SANP BANK IRE ZCP 06-03-19	EUR	58 000 000	58 159 706,39	0,38
UNIC BANK IREL PLC ZCP 28-03-19	EUR	321 000 000	321 843 773,19	2,11
TOTAL IRLANDE			380 003 479,58	2,49
LUXEMBOURG				
CHIN CONS BANK COR ZCP 13-03-19	EUR	120 000 000	120 110 138,59	0,79
TOTAL LUXEMBOURG			120 110 138,59	0,79
PAYS-BAS				
ING BANK NV ZCP 26-02-19	EUR	140 000 000	140 398 723,25	0,92
TELE EURO BV ZCP 01-06-18	EUR	40 000 000	40 023 820,70	0,26
VOLK INTE FINA NV ZCP 11-01-19	EUR	30 000 000	30 026 736,33	0,20
TOTAL PAYS-BAS			210 449 280,28	1,38
ROYAUME UNI				
BANK OF CHIN LTD L ZCP 13-03-19	EUR	53 000 000	53 033 722,73	0,35
DEUT BANK AG LOND ZCP 23-11-18	EUR	116 000 000	116 130 517,80	0,76
IMPE BRAN FINA PLC ZCP 01-02-19	EUR	94 000 000	94 158 675,05	0,62
IMPE BRAN FINA PLC ZCP 03-09-18	EUR	40 000 000	40 041 900,04	0,26
UBS AG ZCP 15-08-18	EUR	25 000 000	25 032 395,26	0,16
UBS BK OF SWIT LON ZCP 18-06-18	EUR	45 000 000	45 032 675,74	0,30
VODAFONE GROUP PLC ZCP 14-06-18	EUR	144 000 000	144 066 810,10	0,95
TOTAL ROYAUME UNI			517 496 696,72	3,40
SUEDE				
SVEN HAND AB ZCP 19-03-19	EUR	225 000 000	225 685 011,56	1,48
TOTAL SUEDE			225 685 011,56	1,48
TOTAL Titres de créances non ng. sur mar. régl. ou ass.			2 117 750 405,51	13,89
TOTAL Titres de créances			10 992 734 619,38	72,07
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMUNDI 3 M I2	EUR	89 250	890 590 157,10	5,84

Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BFT SEQUIN ISRI2 C D SI	EUR	63 200	630 622 240,00	4,13
SEQUIN I D	EUR	1	997,72	
TOTAL FRANCE			1 521 213 394,82	9,97
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			1 521 213 394,82	9,97
TOTAL Organismes de placement collectif			1 521 213 394,82	9,97
Instruments financiers à terme				
Autres instruments financiers à terme				
Swaps de taux				
OIS/0.0/FIX/-0.328	EUR	94 161 853	-28 206,55	
OIS/0.0/FIX/-0.331	EUR	30 025 379	-8 134,14	
OIS/0.0/FIX/-0.334	EUR	85 000 000	-20 464,29	
OIS/0.0/FIX/-0.334	EUR	125 367 605	-30 738,45	
OIS/0.0/FIX/-0.337	EUR	43 122 083	-8 777,72	
OIS/0.0/FIX/-0.337	EUR	78 964 071	-16 640,07	
OIS/0.0/FIX/-0.338	EUR	80 243 405	-16 068,38	
OIS/0.0/FIX/-0.338	EUR	165 343 662	-32 874,74	
OIS/0.0/FIX/-0.338	EUR	190 096 104	-34 919,93	
OIS/0.0/FIX/-0.339	EUR	50 134 988	-9 363,84	
OIS/0.0/FIX/-0.339	EUR	88 178 316	-15 277,25	
OIS/0.0/FIX/-0.34	EUR	100 314 430	-17 846,61	
OIS/0.0/FIX/-0.341	EUR	50 152 547	-8 391,68	
OIS/0.0/FIX/-0.342	EUR	78 229 385	-11 291,19	
OIS/0.0/FIX/-0.342	EUR	84 148 896	-11 876,86	
OIS/0.0/FIX/-0.342	EUR	145 433 796	-20 991,09	
OIS/0.0/FIX/-0.343	EUR	130 382 309	-17 660,21	
OIS/0.0/FIX/-0.344	EUR	85 111 874	-11 160,79	
OIS/0.0/FIX/-0.344	EUR	140 418 838	-18 064,24	
OIS/0.0/FIX/-0.345	EUR	50 136 873	-5 596,37	
OIS/0.0/FIX/-0.345	EUR	58 141 089	-6 469,77	
OIS/0.0/FIX/-0.345	EUR	100 258 499	-11 391,57	
OIS/0.0/FIX/-0.345	EUR	109 298 384	-12 714,98	
OIS/0.0/FIX/-0.345	EUR	134 353 199	-14 967,12	
OIS/0.0/FIX/-0.345	EUR	250 684 368	-27 362,26	
OIS/0.0/FIX/-0.345	EUR	280 453 711	-32 421,37	
OIS/0.0/FIX/-0.346	EUR	130 355 871	-13 213,13	
OIS/0.0/FIX/-0.346	EUR	131 132 589	-13 440,47	
OIS/0.0/FIX/-0.346	EUR	190 192 305	-19 493,80	
OIS/0.0/FIX/-0.346	EUR	199 514 414	-20 399,18	
OIS/0.0/FIX/-0.346	EUR	223 678 491	-23 669,67	
OIS/0.0/FIX/-0.346	EUR	296 767 267	-30 466,62	
OIS/0.0/FIX/-0.347	EUR	250 277 599	-20 818,68	
OIS/0.0/FIX/-0.348	EUR	40 053 738	-3 076,63	
OIS/0.0/FIX/-0.348	EUR	45 114 038	-4 044,54	

Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OIS/0.0/FIX/-0.348	EUR	202 573 508	-18 989,65	
OIS/0.0/FIX/-0.349	EUR	25 065 895	-1 977,70	
OIS/0.0/FIX/-0.349	EUR	60 053 422	-3 099,78	
OIS/0.0/FIX/-0.349	EUR	53 032 172	-3 626,26	
OIS/0.0/FIX/-0.349	EUR	150 252 424	-10 777,71	
OIS/0.0/FIX/-0.349	EUR	231 445 854	-16 711,42	
OIS/0.0/FIX/-0.351	EUR	120 107 796	-6 145,48	
OIS/0.0/FIX/-0.351	EUR	124 377 277	-6 503,75	
OIS/0.0/FIX/-0.351	EUR	180 109 566	-8 054,10	
OIS/0.0/FIX/-0.351	EUR	144 218 129	-8 537,18	
OIS/0.0/FIX/-0.351	EUR	225 696 021	-10 254,83	
OIS/0.0/FIX/-0.352	EUR	250 549 050	-8 959,06	
OIS/0.0/FIX/-0.352	EUR	321 846 097	-11 580,71	
OIS/0.0/FIX/-0.352	EUR	185 487 626	-11 651,55	
OIS/0.0/FIX/-0.357	EUR	121 199 136	-369,59	
TOTAL Swap de taux			-725 532,96	
TOTAL Autres instruments financiers à terme			-725 532,96	
TOTAL Instruments financiers à terme			-725 532,96	
Créances			259 923,67	
Dettes			-58 691 210,54	-0,38
Comptes financiers			169 382 130,10	1,11
Actif net			15 251 587 251,16	100,00

BFT AUREUS - I2.	EUR	1 130 209,750 9 983,34658
BFT AUREUS IC	EUR	32 347 488,909 108,61310
BFT AUREUS I2 - D	EUR	45 559,000 9 981,29669
BFT AUREUS ID	EUR	2 129,677 99,81730

Annexe(s)

Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

BFT AUREUS

Classe I2 - Codes ISIN : (C) FR0013067790, (D) FR0013134723

OPCVM de droit français géré par BFT Investment Managers, société de Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Monétaire

En souscrivant à BFT AUREUS - I2, vous investissez dans des titres de créance (obligations, titres de créance négociables, etc.) et dans des instruments du marché monétaire (certificats de dépôt, billets de trésorerie, etc.) dont l'échéance maximale est de 2 ans.

L'objectif de gestion du fonds est d'obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à l'Eonia capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, après prise en compte des frais courants. Cependant dans certaines situations de marché telles que le très faible niveau de l'EONIA, la valeur liquidative du fonds pourra baisser de manière structurelle et affecter négativement son rendement, ce qui pourrait compromettre l'objectif de préservation du capital du fonds.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne, en euros et en devises, des instruments du marché monétaire de haute qualité en tenant compte également de leur durée de vie résiduelle. Ces titres sont choisis au sein d'un univers d'investissement déterminé préalablement selon un processus interne d'appréciation et de suivi des risques. Pour évaluer la qualité de crédit de ces instruments, la société de gestion peut se référer, lors de leur acquisition, de manière non exclusive, aux notations de catégorie « investment grade » des agences de notation reconnues qu'elle estime les plus pertinentes ; elle veille toutefois à éviter toute dépendance mécanique vis-à-vis de ces notations durant toute la durée de détention des titres.

Les titres en devises sont totalement couverts contre le risque de change.

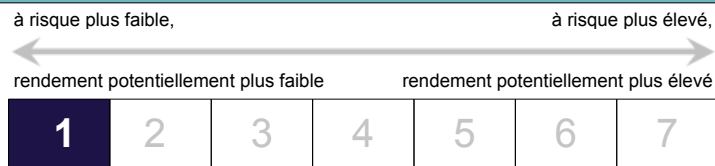
Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront être utilisés à titre de couverture.

Le résultat net du fonds est intégralement redistribué sous forme d'acomptes bimensuels et les plus-values nettes réalisées du fonds sont réinvesties ou redistribuées sous forme d'acomptes bimensuels sur décision de la société de gestion pour la part D créée le 18 avril 2016. Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du fonds sont systématiquement réinvestis pour la part C créée le 23 décembre 2015.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

La durée de placement recommandée est de 1 jour à 1 mois.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce fonds reflète principalement le risque du marché monétaire euro sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit** : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- **Risque de contrepartie** : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.

Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

BFT AUREUS

Classe I - Codes ISIN : (C) FR0010599399, (D) FR0011463165

OPCVM de droit français géré par BFT Investment Managers, société de Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Monétaire

En souscrivant à BFT AUREUS - I, vous investissez dans des titres de créance (obligations, titres de créance négociables, etc.) et dans des instruments du marché monétaire (certificats de dépôt, billets de trésorerie, etc.) dont l'échéance maximale est de 2 ans.

L'objectif de gestion du fonds est d'obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à l'Eonia capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, après prise en compte des frais courants. Cependant dans certaines situations de marché telles que le très faible niveau de l'EONIA, la valeur liquidative du fonds pourra baisser de manière structurelle et affecter négativement son rendement, ce qui pourrait compromettre l'objectif de préservation du capital du fonds.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne, en euros et en devises, des instruments du marché monétaire de haute qualité en tenant compte également de leur durée de vie résiduelle. Ces titres sont choisis au sein d'un univers d'investissement déterminé préalablement selon un processus interne d'appréciation et de suivi des risques. Pour évaluer la qualité de crédit de ces instruments, la société de gestion peut se référer, lors de leur acquisition, de manière non exclusive, aux notations de catégorie « investment grade » des agences de notation reconnues qu'elle estime les plus pertinentes ; elle veille toutefois à éviter toute dépendance mécanique vis-à-vis de ces notations durant toute la durée de détention des titres.

Les titres en devises sont totalement couverts contre le risque de change.

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront être utilisés à titre de couverture.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du fonds sont systématiquement réinvestis sous forme d'acomptes trimestriels pour la part C créée le 15 avril 2008. Le résultat net du fonds est intégralement redistribué sous forme d'acomptes trimestriels et les plus-values nettes réalisées du fonds sont réinvesties ou redistribuées sous forme d'acomptes trimestriels sur décision de la société de gestion pour la part D créée le 12 avril 2013.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

La durée de placement recommandée est de 1 jour à 1 mois.

Profil de risque et de rendement

à risque plus faible, à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de ce fonds reflète principalement le risque du marché monétaire euro sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.



BFT INVESTMENT MANAGERS

Société Anonyme au capital de 1 600 000 euros

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF n° GP 98 026

Siège social : 90, boulevard Pasteur 75015 Paris - France - 334 316 965 RCS Paris